

14EME COMPÉTITION
DES JEUNES
ENTREPRENEURS
D'INJAZ EL-ARAB

Le génie algérien
au sommet de la
région MENA

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Dimanche 13 Decembre 2020 / N° 1013

Prix : 20 DA

IL A APPELÉ LES ALGÉRIENS À S'UNIR
ET RÉSOUDRE LEURS PROBLÈMES
INTERNES

DJERAD L'ALGÉRIE EST MENACÉE

LE PREMIER MINISTRE EST CONVAINCU
DE « L'EXISTENCE D'UNE VÉRITABLE
SOLIDARITÉ AU SEIN DU PEUPLE
ALGÉRIEN », METTANT EN AVANT « LA
VOLONTÉ DU PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET DU GOUVERNEMENT
D'ŒUVRER, SANS RELÂCHE, POUR
SORTIR NOTRE PAYS DE CETTE CRISE
CONJONCTURELLE ».

LIRE EN PAGE 02

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Des bourses pour
les chercheurs
en histoire**

P 02

HISTOIRE

**Lancement
prochain d'une
plateforme
numérique**

P 02

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

AstraZeneca annonce
le rachat de la biotech
américaine Alexion
pour 39 mds de dollars



PAGE 06

SECURITE DES FEMMES SUR LES PLATEFORMES DIGITALES

Une organisation
canadienne lance le
programme Salamat



PAGE 06

Coronavirus:

**517 nouveaux cas, 438 guérisons et 9 décès
ces dernières 24 heures en Algérie**

IL A APPELÉ LES ALGÉRIENS À S'UNIR ET RÉSOUDRE LEURS PROBLÈMES INTERNES

Djerad : « l'Algérie est menacée »

Le Premier ministre est convaincu de « l'existence d'une véritable solidarité au sein du peuple algérien », mettant en avant « la volonté du président de la République et du gouvernement d'œuvrer, sans relâche, pour sortir notre pays de cette crise conjoncturelle ».



Le Premier ministre, a mis en garde, hier, contres des parties étrangères qui « menacent » les frontières nationales. Abdelaziz Djerad, qui s'exprimait lors d'une rencontre commémorative des événements du 11 décembre 1960, a indiqué que l'Algérie était « visée » au regard d'indicateurs de « réelles menaces à nos frontières, aux portes desquelles est arrivée à présent l'entité sioniste ». Abdelaziz Djerad a souligné également l'impératif de « ne pas occulter les périls au niveau de notre environnement immédiat en raison de l'instabilité de la région », assurant que "l'Algérie est particulièrement visée ». Pour être précis, le Premier ministre a fait état, dans ce sens, d'opération étrangères visant la déstabilisation de l'Algérie, ajoutant que « les indicateurs sont, aujourd'hui, clairs au vu de ce qui se passe à nos frontières ». Il a cité, à ce propos, les développements en cours dans l'espace maghrébin et africain entourant l'Algérie en termes de périls, d'instabilité et de guerres. M. Djerad a évoqué, également, « une réelle volonté d'attenter à l'Algérie », comme le confirmé, a-t-il dit, « l'arrivée à présent de l'en-

tité sioniste aux portes de nos frontières ». Face à ce constat, il a ajouté à l'adresse des Algériens « attention, lorsque nous disons qu'il faut s'unir et résoudre nos problèmes internes entre nous, le peuple algérien doit prendre conscience de l'importance des efforts de solidarité et de fraternité pour trouver les meilleures voies à même de sortir de cette crise ». Pour faire face à ces menaces, Abdelaziz Djerad a exhorté les citoyens, la classe politique et les élites à « rester vigilants et œuvrer pour la préservation de la stabilité du pays et la protection des citoyens ». Rappelant les aspirations du peuple algérien à « l'édification d'un Etat social-démocrate fondé sur le respect des constantes nationales et religieuses », M. Djerad a jugé impératif pour atteindre cet objectif de « se concentrer sur l'essentiel ». Pour le responsable, les autres problèmes qui peuvent exister dans le pays relèvent « des questions techniques et celles liées à la gestion » que le gouvernement s'attelle à résoudre « progressivement à la faveur de la consécration de la stabilité et l'augmentation des prix du pétrole ». Le Premier ministre a conclu en se disant convaincu de «

l'existence d'une véritable solidarité au sein du peuple algérien », mettant en avant « la volonté du président de la République et du gouvernement d'œuvrer, sans relâche, pour sortir notre pays de cette crise conjoncturelle ». Sur un autre chapitre, le Premier ministre a assuré que l'Algérie « acquerra le vaccin anti-Coronavirus présentant des garanties certaines, « d'où l'impératif d'éviter toute précipitation ou décision aléatoire ». « Nous prendrons la décision nécessaire et appropriée pour choisir le vaccin qui présente des garanties certaines », a affirmé M. Djerad, en marge de la commémoration du 60^e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960, en réponse à une question sur l'acquisition du vaccin anti-Coronavirus. Soulignant, dans ce sens, l'impératif d'éviter toute précipitation ou décision aléatoire, le Premier ministre a ajouté : « lorsque nous prendrons la décision, nous devons des garanties certaines à 100% par respect à notre peuple et nos citoyens, et sur la base du travail scientifique que nous avons entrepris depuis le début de la pandémie ».

Saïd Sadia

Enseignement supérieur Des bourses pour les chercheurs en histoire

Des bourses seront affectées aux universitaires intéressés par l'élaboration de recherches sur les étapes phares de la Révolution algérienne, « lesquelles nécessitent encore d'être approfondies », a annoncé, hier à Alger, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. S'exprimant en marge de la rencontre, abritée au siège des Archives nationales, en commémoration du 60^e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960, M. Djerad a indiqué que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sera instruit à l'effet d'affecter des bourses, aux étudiants en post-graduation, "pour des recherches sur les étapes phares de la Révolution algérienne, lesquelles nécessitent encore d'être approfondies, en coordination avec le Centre national des archives". Le Premier ministre a plaidé, en outre, pour une coopération entre le Centre national des archives et l'Entreprise publique de télévision (EPTV) en vue de réaliser une œuvre historique sur les Manifestations du 11 décembre 1960, qui ont constitué, a-t-il dit, "un tournant décisif dans le processus de la Révolution du 1^{er} Novembre". A rappeler qu'une chaîne TV publique, baptisée « Mémoire » et dédiée à l'Histoire de l'Algérie, avait été lancée la veille de la commémoration du 66^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale. Pour M. Djerad, cette chaîne se veut « un rempart solide » contre les tentatives visant à occulter et falsifier l'Histoire nationale et à attenter à la Guerre de libération nationale, aux résistances populaires, au mouvement national et à ses symboles. Le Premier ministre a entamé sa visite au siège des Archives nationales, en parcourant une exposition de photos et documents historiques avant de le registre d'or sur lequel il a rappelé que les Manifestations du 11 décembre 1960, « sont une station historique de la Guerre de libération nationale, à travers laquelle le peuple algérien a exprimé pacifiquement son rejet du colonialisme français et ses aspirations à la liberté, devant le monde entier ». A cette occasion, le directeur des Archives nationales et Conseiller du président de la République, chargé du dossier de la mémoire, Abdelmadjid Chikhi, a présenté une communication dans laquelle il a mis en avant la nécessité de revoir les programmes éducatifs nationaux, et ce, pour que la nouvelle génération puisse nous comprendre dans son appréhension de l'histoire à travers la réalité historique que nous lui transmettons, a-t-il dit. Dans ce contexte, il a longuement abordé les tenants et aboutissants des Manifestations du 11 décembre 1960 auxquelles s'est livré le peuple algérien pour réclamer le droit à l'autodétermination. Il a souligné, dans ce sens, que l'année 1960 avait vu plusieurs tentatives de l'occupant français visant à intimider les Algériens, dont les essais nucléaires qu'il avait mené dans le Sahara algérien, prétendant devant le Monde entier, qu'ils étaient effectués dans des zones inhabitées. Il a rappelé, également, que ces manifestations qui avaient gagné tout le pays, constituaient pour les Algériens un soulèvement contre une tromperie planifiée par le Général Charles de Gaulle, à travers la promotion de la thèse « l'Algérie française ».

R. N.

HISTOIRE

Lancement prochain d'une plateforme numérique

Le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayants droits, Laid Rebika, a annoncé à Khenchela, le lancement « prochain » d'une plateforme numérique promouvant l'histoire de l'Algérie. Présidant la commémoration du 60^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, M. Rebika, accompagné de Lazhar Hani, ministre des Transports et de Kaouthar Kirikou, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, a assuré que le ministère des Moudjahidine et des Ayants droits vise à « transmettre la mémoire de la Révolution libératrice via l'utilisation des technologies modernes à travers ce projet, actuellement en cours d'élaboration et lancer une plateforme numérique pour promouvoir l'histoire de l'Algérie ». Et d'ajouter : « L'Algérie possède une grande histoire faite de luttes et d'abnégation pendant plus de 130 ans d'occupation et ces faits nécessitent l'utilisation de ces supports pour faire connaître les sacrifices



du peuple ». Le responsable a affirmé que le ministère des Moudjahidine et des Ayants droits « consacre tous ses moyens au service de la catégorie des Moudjahidine et des Ayants droit, mais se trouve aujourd'hui face à une res-

ponsabilité historique, celle de la nécessité de transmettre cette mémoire historique aux générations futures en œuvrant à créer une plateforme numérique dans le but de consolider les valeurs nationales et de préserver l'histoire de l'Algérie

et des Algériens ». Concernant les célébrations du 60^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le représentant du ministère des Moudjahidine et des Ayants Droits, a affirmé que « toutes les fêtes nationales sont

d'une grande importance et ont un caractère particulier, et le ministère de tutelle œuvre, à travers la célébration de ces dates symboles, à transmettre le message des martyrs et des moudjahidine ». A l'ouverture du séminaire historique « Le 11 décembre 1960, manifestations et victoires », M. Rebika a relevé dans son discours que « le Front de libération nationale a profité de la visite du président français De Gaulle dans la wilaya d'Ain Temouchent pour encadrer ces manifestations soutenues par la jeunesse algérienne et formant ainsi une image glorieuse traduisant l'unité des Algériens et contribuant à l'internationalisation de la question algérienne ». Il a assuré que ces manifestations « ont contribué à changer le cours de l'histoire des peuples opprimés après l'adoption par les Nations Unies, du droit à l'autodétermination des peuples, inscrit à l'ordre du jour de la 15^e session des Nations Unies le 15 décembre 1960 ».

R. N.

COUR DE TIPASA

Report au 26 décembre du procès de "Mme Maya"

La Cour de justice de Tipasa a décidé, le report au 26 décembre courant, du procès de Nachinache Zoulikha-Chafika dite "Mme Maya", condamnée en première instance par le tribunal de Cheraga, à 12 ans de prison ferme, dans une affaire de corruption.

La chambre correctionnelle a décidé le report de ce procès, pour la 3ème fois consécutive, à la demande de la défense des autres parties accusées dans cette affaire qui a évoqué l'absence, pour des raisons de santé, de la défense de Mme. Maya (accusée principale). Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "Mme Maya", a été condamnée le 14 octobre dernier par le tribunal de Chéraga, à 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA avec la saisie de ses biens.

Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à

une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions de DA avec la saisie de leurs biens.

Impliqués dans cette affaire, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, tandis que son fils a été condamné à 2 ans de prison ferme et une amende de 500.000 DA.

Les griefs retenus contre les accusés dans cette affaire sont notamment "blanchiment d'argent", "trafic d'influence", "octroi d'indus avantages", "dilapidation de deniers publics", "incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages" et "transfert illicite de devises à l'étranger".

Jugés aussi pour cette affaire, l'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale

(DGSN), Abdelghani Hamel, ont été condamnés à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun.

Les deux investisseurs et entrepreneurs, Belaid Abdelghani et Ben Aicha Miloud ont été condamnés respectivement à 7 et 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun.

L'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme, assorti d'une amende d'un million de DA, avec la confiscation de ses biens et le lancement d'un mandat d'arrêt international à son encontre.

Mme Maya et ses deux filles doivent, selon le même verdict, verser 600 millions de DA de dédommagement au Trésor public.

A.A



Une équipe d'étudiants algériens remporte le prix du Meilleur Produit de la 14ème compétition d'"INJAZ El Arab"

Une jeune équipe composée d'étudiants de l'Institut de génie électrique et électronique (IGEE) de Boumerdès a remporté le "prix du Meilleur Produit" de la 14ème compétition régionale des jeunes entrepreneurs d'"INJAZ El Arab", en présentant un produit d'hygiène destiné à la lutte contre la pandémie mondiale du Covid-19.

"L'équipe ITdrops seule représentante de l'Algérie à la 14ème compétition régionale des jeunes entrepreneurs d'INJAZ El Arab, remporte le prix du Meilleur Produit, consacrant ainsi une année d'effort avec un produit destiné à la lutte contre la pandémie mondiale du Covid-19", a indiqué samedi un communiqué de l'association INJAZ El Djazair.

Composée d'étudiants de l'Institut de génie électrique et électronique (ex-INELEC), cette jeune équipe a su "relever le défi" et "porter haut le drapeau Algérien" et d'"émerveiller" les 13 pays participants, permettent à l'Algérie d'arracher sa 5ème distinction après 10 ans d'existence d'INJAZ El Djazair.

La 14ème édition de la compétition régionale des jeunes entrepreneurs d'"INJAZ El Arab", qui a débuté le 1 novembre dernier, a vu l'équipe ITdrops participer à une série de challenges parmi les plus grandes entreprises dont Google, Fedex, Investcorp,



Citi Bank, Mastercard et Schneider Electric), a poursuivi le communiqué.

L'équipe ITdrops, créée lors de la pandémie du covid-19, est un projet associant l'IT et l'hygiène, a développé une nouvelle approche de la désinfection grâce au produit "Drop & Hands" qui vient en réponse aux besoins exprimés en matière de désinfection suite à la crise sanitaire.

L'équipe ITdrops avait déjà remporté, en octobre dernier, la compétition nationale d'INJAZ El Djazair. Celle-ci a près de 10 ans d'existence et a permis la formation de plus de 45.000 jeunes.

Membre du réseau "INJAZ El Arab", re-

groupant 14 pays de la région MENA, INJAZ El Djazair compte lancer en janvier 2021, la 10ème éditions de son programme "le Parcours de l'Entrepreneur" devant permettre à des centaines de jeunes à travers le territoire national d'avoir les outils-clefs pour développer leurs potentiel entrepreneurial.

Cette édition, qui s'adapte au contexte actuel de la pandémie, offre une plateforme en ligne disponible en version web et en application mobile permettant aux jeunes d'apprendre, tout en préservant leur santé au vu la conjoncture sanitaire actuelle.

OMER.Y

La caravane "Ville et histoire" fait une halte à Tissemsilt

La caravane "Ville et Histoire", placée sous le slogan "Sur les traces de l'Emir Abdelkader", est arrivée samedi dans la wilaya de Tissemsilt pour permettre à ses membres de visiter des sites archéologiques et s'enquérir des différentes fouilles qui ont eu lieu in situ, a-t-on appris de Nabil Messai directeur de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels de la commune de Bordj Emir Abdelkader.

Le programme de la caravane, organisée par l'Association "Amis de Miliana" d'arts et de culture (wilaya d'Ain Defla) a permis aux adhérents de l'association et de chercheurs en archéologie de plusieurs universités du pays de visiter le monument

archéologique du fort de Taza, dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, qui fut une des forteresses de la résistance menée par le fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'armée coloniale française. Lors de cette visite, d'amples explications ont été fournies sur les fouilles qui ont eu lieu sur le site de ce fort durant la période de 2001 à 2019 sous la supervision de l'archéologue de l'université d'Alger 2, le professeur Azzeddine Bouyahiaoui. Les membres de la caravane ont également visité le siège de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels à Bordj émir Abdelkader, où ils ont été informés des missions de cet organisme chargé de la protection et de la

valorisation du site archéologique du fort historique Taza, a indiqué M. Messai.

L'organisation de cette caravane a pour objectif de faire découvrir les sites archéologiques témoins de la résistance populaire conduite par l'Emir Abdelkader dans les wilayas d'Ain Defla, Tissemsilt, Tiaret et Mascara, a-t-on souligné.

Une visite pédagogique sera prochainement organisée sur les sites archéologiques qui relatent la résistance du fondateur de l'Etat algérien moderne dans la ville de Miliana (Ain Defla) au profit de cadres de l'Office et d'adhérents de plusieurs associations activant dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, a-t-on annoncé.

La FDA nie avoir subi des pressions pour autoriser le vaccin Pfizer/BioNTech

Covid-19

L'Agence américaine des médicaments (FDA) s'est défendue samedi d'avoir subi une quelconque "pression" politique pour donner son feu vert à un premier vaccin contre la Covid-19.

"Nous avons travaillé rapidement en raison de l'urgence que constitue cette pandémie, pas en raison d'une quelconque pression extérieure", a déclaré son patron, Stephen Hahn, lors d'une conférence de presse virtuelle.

L'agence a accordé vendredi soir une autorisation en urgence au vaccin de l'alliance Pfizer/BioNTech, donnant le coup d'envoi à une immense opération logistique pour le distribuer à travers les Etats-Unis.

La première injection est attendue dès samedi, a promis Donald Trump sans plus de précisions.

Le chef de la FDA a aussi assuré que la rapidité dans l'autorisation ne remettait pas en cause le sérieux des vérifications, soulignant que les essais cliniques et "d'importants contrôles de sécurité" allaient se poursuivre parallèlement à la distribution du vaccin à la population américaine.

L'agence a par ailleurs précisé les cas d'allergies considérés comme des contre-indications à l'administration de ce vaccin, après deux cas d'allergies graves signalés au Royaume-Uni cette semaine.

"Je veux rassurer l'opinion", a dit un autre responsable de la FDA, Peter Marks. De telles réactions "n'ont pas été constatées dans les données des vastes essais cliniques", et "nous allons continuer à les surveiller de très près", a-t-il ajouté.

"Quelque 1,6% de la population ont eu une réaction allergique sévère à des aliments ou liée aux conditions ambiantes. Nous ne voulons vraiment pas qu'autant de personnes soient privées du vaccin".

A.A

L'Algérie en faveur d'une zone exempte d'ADM dans les régions MENA, Sahel et Méditerranée (Expert)

La politique de l'Algérie est en faveur d'une zone exempte d'armes de destruction massive (ADM) dans la région Mena et Sahel ainsi qu'en Méditerranée, a souligné Dr Arslan Chikhaoui, président exécutif du centre de consultance et d'études (NSV) dans une contribution parue samedi dans le journal L'Expression.

Pour cet expert des questions géostratégiques, la politique de l'Algérie est en faveur d'une "zone exempte d'armes de destruction massive" dans la région Mena et Sahel ainsi qu'en Méditerranée. Il a expliqué que la position de l'Algérie sur le désarmement nucléaire et la prolifération des armes de destruction massive (ADM) devait être comprise dans le contexte, d'une part, de l'enfaveur de la non-prolifération nucléaire et de la lutte contre le terrorisme CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire), en Afrique du Nord et dans la région du Sahel, et, d'autre



part, son développement d'un programme nucléaire purement civil. Selon nombre d'observateurs, a relevé le chercheur, en tant qu'Etat de la région Mena et Sahel, l'Algérie est engagée dans la lutte contre le financement, l'acquisition et la diffusion des armes de

destruction massive.

Cette position, a-t-il poursuivi, est liée à un certain nombre de raisons historiques et politiques: l'Algérie a souffert et continue de souffrir des effets des essais nucléaires français de 1962-1963 au Sahara (In-Ecker et In Salah no-

tamment), et des mines antipersonnel disséminées par l'administration coloniale depuis 1956 le long des lignes de défense militaire Challe et Morice bordant l'Algérie et son voisinage.

De plus, a-t-il rappelé, bien que non couverts par les conventions sur les ADM, les Algériens ont subi des attaques avec des armes incendiaires (napalm) pendant la guerre d'indépendance (1954-1962). Aussi, au cours des années 1990, des Organisations terroristes ont tenté d'utiliser des agents biologiques. Pour lui, il est clair que non seulement la non-prolifération des ADM dans la région MENA et Sahel est dans l'intérêt de l'Algérie mais que par ses actions elle soutient une telle démarche. M. Chikhaoui a rappelé que le gouvernement avait examiné, le 2 décembre 2020, la création d'un comité national d'évaluation des risques du financement de la prolifération des armes de destruction massive, du blanchiment d'argent et du finan-

cement du terrorisme. Cet outil réglementaire et technique, a-t-il précisé, permettra à l'Algérie d'atteindre les standards internationaux en tant que partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (NPT) signé en 1995, à la Convention sur les armes biologiques et toxiques (Btwc) signée en 1975 et à la Convention sur les armes chimiques signée en 1995, ainsi que de mettre en oeuvre les recommandations du Groupe d'action financière internationale (Gafi). Ce comité est chargé, en particulier, a-t-il relevé, d'élaborer la stratégie de lutte contre ces trois menaces malveillantes. Cela s'ajoute à la décision du président de la République de mettre en place, le 13 juin 2020, l'Agence nationale de sécurité sanitaire dédiée à la veille stratégique et l'alerte en matière de sécurité sanitaire. Toute cette démarche des autorités algériennes contribue à sensibiliser les acteurs politiques et la société civile aux menaces CBRN, a-t-il noté.

Des rafales de vent pouvant dépasser les 80 km/h sur plusieurs wilayas du pays (BMS)

Des vents forts souffleront, parfois en rafales samedi, sur plusieurs wilayas du pays, a indiqué dans un Bulletin météorologique spécial (BMS), le Centre national des Prévisions météorologiques. Les wilayas concernées sont Tiaret, Naâma, El-Bayadh, Laghouat, Djelfa et M'Sila, a précisé la même source, relevant un niveau de vigilance "Orange". La validité de ce bulletin concernant ces wi-

layas est en cours jusqu'à 21 h. Ces vents forts toucheront également Biskra, Batna, Khenchela et Tébessa, a ajouté la même source, relevant que la validité de ce BMS s'étale du samedi à 12h00 au dimanche à 06h00H.

Les vents souffleront de 60 à 70 km/h d'Ouest à Nord-Ouest avec des rafales atteignant ou dépassant parfois les 80 km/h durant la période de validité de ce bulletin, ajoute-t-on.



Le peuple algérien appelé à une véritable solidarité face aux défis auxquels est confronté le pays (Djerad)

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a appelé, samedi, le peuple algérien à une véritable solidarité pour faire face aux défis auxquels est confronté le pays, affirmant que l'Algérie "est ciblée comme le confirment les indicateurs de réelles menaces à nos frontières, aux portes desquelles est arrivée l'entité sioniste". Intervenant lors d'une confé-

rence en commémoration du 60e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960 au siège des Archives nationales à Alger, M. Djerad a ajouté à l'adresse des Algériens "lorsque nous disons au peuple algérien qu'il faut s'unir et résoudre nos problèmes internes, il doit prendre conscience de l'importance des efforts de solidarité et de fraternité pour trouver les

meilleures voies à même de sortir de cette crise". Soulignant, en outre, l'impératif de "ne pas occulter les périls au niveau de notre environnement régional en raison de l'instabilité de la région", le Premier ministre a fait observer que "des opérations étrangères se déroulent à l'extérieur, avec pour visées, la déstabilisation de l'Algérie". **A.Z**

COVID-19/FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'OMS appelle à ne pas baisser la garde

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé vendredi, à l'approche des fêtes de fin d'année, à faire preuve de prudence alors que la Covid-19 continue de tuer. "La saison des fêtes est un moment de détente et de célébration - mais nous ne devons pas relâcher notre garde", a déclaré le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'un point de presse, selon le site officiel de l'ONU. Les célébrations "peuvent très vite se transformer en deuil si nous ne prenons pas les bonnes précautions", a-t-il prévenu. Plus de 66 millions de cas de Covid-19 et 1,5 million de décès liés au virus ont été signalés à l'OMS. Au cours des six dernières semaines, le nombre de morts hebdomadaires lié au nouveau coronavi-

rus a augmenté d'environ 60%, a indiqué l'agence onusienne, précisant que la plupart des cas et des décès surviennent en Europe et dans les Amériques. Concernant l'accès "équitable" aux vaccins, Il a reconnu que le fait d'avoir des vaccins "sûrs et efficaces contre un virus qui nous était totalement inconnu il y a à peine un an est une réalisation scientifique stupéfiante", "une réalisation encore plus grande serait de faire en sorte que tous les pays bénéficient équitablement des avantages de la science".

Dans ce contexte, Dr Tedros, a fait savoir que déjà, "près d'un milliard de doses de trois vaccins candidats ont été sécurisées dans le cadre du mécanisme COVAX, et 189 pays et économies y participent désormais", évoquant "la priorité urgente",

de combler le déficit de financement. Lundi, l'OMS et la Commission européenne convoqueront à nouveau le Conseil de facilitation de l'accélérateur ACT, le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19.

Le Conseil examinera les priorités stratégiques et un projet de cadre de financement pour combler le déficit financier de l'accélérateur ACT pour 2021.

"Ceci est essentiel pour garantir la protection de toutes les personnes partout dans le monde, a rappelé le chef de l'OMS. "Nous avons tous vu des images de personnes vaccinées contre la Covid-19. Nous voulons voir ces mêmes images partout dans le monde, et ce sera un vrai signe de solidarité"

A.E

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Cinq décès et 197 blessés durant les dernières 48

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 197 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi samedi par les services de la Protection civile.

Les blessés ont été pris en charge sur les lieux, puis évacués vers les structures de santé, indique la même source.

Les secours de la Protection civile sont intervenues, par ailleurs, pour prodiguer des soins de première urgence à quarante-une (41) personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains dans les wilayas de Sétif, Tizi Ouzou, Djelfa, Alger, Laghouat, Annaba, Mostaganem, Blida, M'Sila, El-Bayadh, Constantine, Médéa et Tipaza.

Les secours de ce même corps ont souligné, toutefois, le décès d'une jeune femme âgée de 28 ans asphyxiée par ce monoxyde de carbone émanant du chauffe bain de son domicile au lieu-dit douar Ouled Hamou commune de Sobha, dans la wilaya de Chlef.

Les services de la PC sont également intervenus pour l'extinction de 9 incendies urbains, industriels et divers dans les wilayas d'Alger, Aïn Defla, Jijel, Tébessa, Sétif, Médéa, El Oued et Blida.

Le plus important incendie a causé la mort d'un nourrisson carbonisé âgé de 6 jours suite à un feu déclaré à l'intérieur d'une habitation au lieu-dit haba commune de Reguiba, dans la wilaya d'El Oued.

La protection civile est intervenue pour le sauvetage notamment de 14 personnes cernées par les eaux suite à la crue d'oued Sibous commune de chihani.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 125 opérations de sensibilisation à travers 29 wilayas (113 communes), rappelant aux citoyens le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

Ils ont également effectué 139 opérations de désinfection générale à travers 29 wilayas (71 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, où 569 agents, tous grades confondus, 92 ambulances et 66 engins ont été mobilisés.

KAMEL.T

Wall Street termine en ordre dispersé à la fin d'une semaine en baisse

La Bourse de New York a terminé en ordre dispersé vendredi, plutôt maussade en l'absence de progrès dans les négociations d'un plan de soutien à l'économie américaine et accusant sa première baisse hebdomadaire en trois semaines. L'indice vedette Dow Jones a avancé de 0,16% à 30.046,37 points. Le Nasdaq, à dominante technologique, a perdu 0,23% à 12.377,87 points et le S&P 500 a cédé 0,13% à 3.663,46 points.

Sur la semaine, le Dow Jones et le Nasdaq sont en repli d'un gros demi-point de pourcentage et le S&P 500 d'un point.

"Les négociations autour d'une nouvelle aide économique américaine, quoique positives, ne vont pour l'instant nulle part", a noté Jake Scott de Schaeffer.

Les discussions bloquent au Congrès sur le plan de soutien à l'économie, démocrates et répu-



blicains n'ayant toujours pas réussi à mettre de côté leurs profondes divergences, alors que les aides sociales liées au Covid-19 vont expirer à la fin du mois pour des millions d'Américains.

Malgré l'optimisme autour de l'arrivée imminente du vaccin Pfizer/BioNTech, les Etats-Unis, pays le plus touché au monde par l'épidémie, viennent d'enregistrer

près de 6.000 décès du Covid en 48 heures, et leur bilan global approche des 300.000 morts.

"Les deux facteurs qui poussent le marché vers le bas sont le manque de progrès sur le front de la relance budgétaire et les nouvelles décevantes venant du Royaume-Uni sur le Brexit", a expliqué Karl Haeling de LBBW.

Le Premier ministre britannique

Boris Johnson a estimé vendredi l'échec des négociations post-Brexit "très très probable". Ce dernier et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen se sont laissés jusqu'à dimanche pour trancher sur "l'avenir" des pourparlers.

Les investisseurs semblaient également prendre une pause après les records engrangés ces dernières semaines: "il y a des signes d'enthousiasme excessif sur le marché et les investisseurs sont un peu partagés sur la marche à suivre", a relevé M. Haeling.

Parmi ces signes d'enthousiasme, l'expert pointait les introductions en Bourse fracassantes cette semaine d'Airbnb et du livreur de repas DoorDash.

Le titre de la plateforme de locations de logements Airbnb, qui avait plus que doublé à son entrée en Bourse jeudi (+113%), a lâché 3,77% en clôture vendredi.

DoorDash, qui avait terminé en hausse de 85% le jour de son entrée en Bourse, a perdu 5,91%.

Le titre de Tesla a calé, après ses records des derniers jours, perdant 2,72% à 609,99 dollars alors qu'une note de Jefferies s'est dite sceptique sur la capacité du constructeur de véhicules électriques haut de gamme à dominer son marché. Disney a grimpé de 13,59% après avoir présenté la veille aux investisseurs son offensive et ses succès dans le streaming avec Disney+.

Le titre du laboratoire Pfizer, dont le vaccin attend un feu vert imminent des autorités sanitaires américaines, a lâché 1,46%.

Le rendement obligataire sur les bons du Trésor à 10 ans perdait du terrain à 0,8931% contre 0,9063%, les obligations, une valeur sûre, attirant les investisseurs.

AHMED.Y

AFRIQUE/ÉCONOMIE

Appel à une réponse concertée face à la pandémie (BAD)

La Conférence économique africaine de 2020, tenue en fin de semaine, s'est conclue sur une note d'optimisme, avec des chercheurs, économistes et autres experts du continent appelant à une approche concertée pour vaincre la pandémie de Covid-19, a rapporté la Banque africaine de développement (BAD). "Les experts ont estimé que secteur privé doit saisir l'opportunité qui lui est offerte de combler le manque d'investissements directs pour répondre aux besoins critiques du continent", précise la BAD dans un communiqué publié sur son site web. Cité par le communiqué de la Banque, Raymond Gilpin, économiste en chef et chef de la stratégie de l'équipe d'analyse et de recherche au Programme des Nations unies pour le développement a déclaré que "bien que représentant un défi majeur, la pandémie de Covid-19 a donné aux Africains la possibilité de repenser leurs paradigmes de développement, de réinventer l'avenir, de repositionner le secteur privé et de réévaluer la façon dont ils utilisent la technologie". "Pendant trop longtemps, nous avons vu comment les secteurs privé et public ont travaillé dans des directions opposées. Il

existe une énorme opportunité de travailler plus étroitement", a-t-il ajouté. Pour sa part, la directrice de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche à la BAD Hanan Morsy, a souligné que les discussions au cours des différentes sessions plénières, événements parallèles et sessions simultanées ont restauré notre confiance dans une Afrique capable de renâtrer des cendres du Covid-19, de devenir plus résiliente et inclusive. "Faisons bon usage de nos grandes idées et de nos bonnes résolutions et transformons-les en actions concrètes", a-t-elle exhorté. La Banque africaine a rappelé qu'elle soutenait ses pays membres régionaux dans leurs efforts pour contenir le coronavirus et faire face à ses retombées économiques.

"A la BAD, nous reconnaissons l'ampleur et la complexité de cette tâche. Les pays africains ont beaucoup à gagner, s'ils ne travaillent pas de façon isolée, pour relever les défis posés par la pandémie de Covid-19. Un effort concerté de tous est nécessaire", a-t-elle soutenu. Au cours de cette réunion virtuelle de trois jours, des chercheurs et des représentants du secteur privé ont discuté de solutions innovantes pour garantir que le conti-

nent se relève, plus fort, après la pandémie de Covid-19.

Les participants ont échangé sur le thème "l'Afrique au-delà du Covid-19 : accélérer vers un développement inclusif et durable", considéré comme le sujet le plus opportun dans la crise actuelle.

Les chercheurs ont présenté des articles sur de nombreux sujets liés au thème de la conférence, notamment la gouvernance, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les investissements directs étrangers (IDE) et la santé.

La Conférence africaine 2020 a fourni des informations et des perspectives novatrices sur les défis politiques auxquels sont confrontés les pays africains durant cette pandémie de Covid-19, a déclaré Bartholomew Armah, directeur par intérim de la division de la macroéconomie et de la gouvernance, à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Cette édition de la Conférence économique africaine a été organisée conjointement par la BAD, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et le Programme des Nations unies pour le développement.

AHMED.Y

PÉTROLE

Le Brut de l'Opep frôle les 49 dollars/baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont le pétrole brut algérien, a poursuivi sa hausse en fin de semaine à près de 49 dollars le baril, selon les données de l'Organisation.

"Le panier de référence de 13 bruts de l'Opep (ORB) s'est élevé à 48,87 dollars le baril jeudi, contre 48,31 dollars la veille", selon la même source.

L'amélioration du prix moyen de l'ORB s'inscrit dans le contexte d'une amélioration générale des prix du brut. Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, avait terminé jeudi au-dessus de la barre des 50 dollars pour la première fois début mars dernier.

Pour la séance de vendredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'est maintenu à haut niveau, avec une légère baisse de 0,55% (ou -28 cents) à 49,97 dollars.

Cette amélioration des prix est soutenue par l'espoir d'une reprise de la demande grâce à l'arrivée des vaccins contre le Covid-19 et le début de la campagne de vaccination dans des pays consommateurs de pétrole.

Mardi dernier, la Grande Bretagne a lancé la sienne mardi, la première campagne de vaccination, ce qui ouvre la voie à une généralisation de cette démarche dans d'autres pays à travers le monde.

Ce début de vaccination contre le Coronavirus pourrait en cas de bons résultats ramener plusieurs pays à mettre fin aux restrictions relatives au déplacement des personnes notamment à travers le transport aérien et booster la demande de brut.

Participant à l'édition 2020 de la Conférence sur le pétrole et le gaz du Nigéria, tenue par vidéoconférence la semaine dernière, le Secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Barkindo, avait salué les développements récents concernant les vaccins COVID-19.

"L'année 2021 s'annonce plus radieuse, avec des préparatifs en cours pour une distribution généralisée des vaccins COVID-19. Une fois ce processus enclenché, l'économie mondiale et la demande de pétrole devraient progresser à pas de géant", a-t-il déclaré.

En plus de la vaccination contre la Covid-19, les cours de l'or noir restent aussi soutenus par les dernières décisions de l'Opep+ portant sur une augmentation graduelle de la production pétrolière à partir du janvier prochain.

L'Opep et ses alliés se sont accordés, jeudi dernier, pour limiter l'augmentation de leur production de 500.000 barils quotidiens en janvier prochain au lieu de passer directement à une hausse de près de 2 millions de barils par jour.

Les cours du pétrole en légère baisse

Les cours du pétrole ont perdu un peu de terrain vendredi, après les sommets en plus de neuf mois atteints la veille, les investisseurs s'accrochant à l'espoir d'une reprise de la demande grâce à l'arrivée des vaccins contre le Covid-19. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a conclu en baisse de 0,55% (ou -28 cents) à 49,97 dollars. La veille, il avait terminé au-dessus de la barre des 50 dollars pour la première fois depuis début mars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier a terminé en repli de 0,44% (ou -21 cents) à 46,57 dollars après un gain de 2,76% la veille. Les deux cours de référence ont engrangé plus de 30% depuis le 1er novembre.

L'optimisme sur les vaccins qui s'est emparé du marché depuis quelques semaines semble se poursuivre en raison des approbations

successives et du déploiement plus rapide que prévu des premières campagnes (de vaccination) dans les marchés clés pour la consommation de pétrole, a estimé Paola Rodriguez-Masiu, analyste de Rystad.

Le Royaume-Uni a lancé la sienne mardi, une première dans un pays occidental, et les investisseurs attendent désormais que d'autres prennent la suite à travers le monde afin de mettre fin aux restrictions de déplacements et de faire repartir la demande de brut. Outre-Atlantique, un comité d'experts indépendants a voté jeudi pour recommander à l'Agence américaine des médicaments (FDA) d'autoriser aux Etats-Unis un premier vaccin contre le Covid-19, développé par le duo Pfizer/BioNTech. Le feu vert devrait suivre dans les prochains jours. "Avant même leur application à grande échelle, les vaccins semblent déjà provoquer des ef-

fets secondaires sur le marché: une myopie aiguë", a ironisé Mme Rodriguez-Masiu. Selon elle, les investisseurs ont choisi "d'ignorer complètement la fragilité dans laquelle (le marché) se trouve encore à court terme". La reprise de la demande de pétrole brut reste en effet balbutiante, en témoigne la hausse importante des stocks de brut aux Etats-Unis la semaine passée. "On dirait que l'optimisme sur les marchés financiers, la faiblesse persistante du dollar et la bonne discipline de production de l'Opep+ pèsent plus aux yeux des marchés que les restrictions de la mobilité et des échanges ainsi que la montée des stocks", a affirmé Eugen Weinberg de Commerzbank. Il se dit "sceptique" et prévoit "une correction des prix au premier trimestre" de l'an prochain.

AHMED.Y

ELLES REPRÉSENTENT PLUS DE 16% LA PRODUCTION NATIONALE

Le poids de l'agriculture en montagnes



Les montagnes, qui représentent 20% de la superficie agricole utile nationale, assurent 16% de la valeur de la production agricole en Algérie, indique une note de la direction générale des Forêts (DGF). En effet, la superficie agricole utile dans les zones de montagne est estimée à 1,7 millions d'hectares. Ces zones comptent 7 millions d'habitants, soit 17% de la population nationale dont 3,5 millions en zone rurale activant essentiellement dans l'agriculture et l'élevage. En ce sens, les montagnes alimentent, selon la DGF, 1451 zones humides propices à la biodiversité floristique et faunistique et la régulation du débit des cours d'eau (atténuation des crues, prévention des inondations...) Parmi ces zones humides, 50 sont classées sur la liste de la convention de Ramsar des zones humides d'importance internationale couvrant une superficie de 3 millions d'hectares. En matière de protection de la biodiversité, concentrée à 80% dans les zones montagneuses, l'Algérie avait adopté, en 2008, le Schéma directeur des espaces naturels et des aires protégées, rappelle la DGF. En outre, il a été décidé de créer des aires protégées, en particulier dans les zones montagneuses, dont six 6 parcs nationaux en zone de montagne touchant 32 communes à travers 8 wilayas d'une superficie totale de 165 362 hectares. En outre, la réserve naturelle de Cap Landles (Oran) d'une superficie de 1 632 hectares d'aire terrestre et 4283 hec-

tares d'aire marine, et le parc national de Babort Tababort chevauchant sur les wilayas de Bejaia, Jijel et Sétif d'une superficie de 23 656 hectares ont été classés aires protégées. Outre ce patrimoine, les wilayas des zones de montagne recèlent un patrimoine forestier de plus de 3 millions d'hectares. Les pouvoirs publics ont initié 3 projets de développement des zones de montagne au niveau de Skikda, M'sila et Tlemcen afin d'améliorer les conditions de vie des populations des zones montagneuses. La politique du renouveau rural (2009-2014) a permis de créer, souligne la note, 12 000 projets de proximité de développement rural intégrés, dont 70% sont localisés dans les communes de montagne. Ce programme a touché 750 communes et 5 000 localités. Aussi, dans le cadre de la valorisation des espaces ruraux, un programme lancé en 2010 par le secteur des forêts a concerné 66 bassins versants en amont des barrages pour les protéger de l'invasement. Ajouté à cela, l'aménagement et l'ouverture de 7 300 km de pistes rurales. Ces programmes ont encouragé la plantation forestière, fruitière et pastorale avec une superficie de 820.000 ha, depuis la mise en œuvre du plan national de reboisement en 2000 qui représente 66% de l'objectif global, dont plus de 60% sont localisées au niveau des zones des montagnes. Dans le domaine forestier, 12 047 hectares de terres, à travers 31 wilayas, ont été attribués au profit de 3 674 béné-

ficiaires (dont 176 femmes), dont 9 637 hectares ont été mis en valeur par des actions de plantation fruitière et d'élevage apicole, conformément au décret n° 1-87 du 5 avril 2001. De plus, 198 sites d'une superficie de 4 336 hectares touchant 39 wilayas et 173 communes ont été proposés à la récréation par les conservations des forêts. Un programme spécial lié aux activités d'élevage (2010-2014) a permis l'octroi de 127 000 unités d'élevage (apiculture-bovins et ovins) à 26 684 jeunes chômeurs, indique la DGF dans son bilan. Un nouveau programme, au titre de l'année 2018, avait permis la distribution de 153 332 ruches au profit de 15 267 bénéficiaires dont 900 femmes et 598 595 plants à 9 891 bénéficiaires dont 464 femmes. Evoquant les risques auxquels sont exposées les zones de montagne, la DGF a mis l'accent sur les incendies de forêts. Pour y faire face, un dispositif est mis en place, chaque année, pour lutter contre les feux de forêts en collaboration avec les différents partenaires (Protection civile, ministère des Travaux Publics, wilayas, communes, riverains, association des chasseurs). Le bilan des feux de forêts pour 2020 révèle une superficie totale de 42 338 hectares incendiée dont 15 587 hectares de forêts, 13 552 hectares de maquis et 13 199 hectares de broussailles, rappelle la DGF.

Nadine Oumakhlouf

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

AstraZeneca annonce le rachat de la biotech américaine Alexion pour 39 mds de dollars

Le groupe pharmaceutique britannique AstraZeneca a annoncé samedi le rachat de la biotech américaine Alexion, spécialisé dans les maladies rares, pour 39 milliards de dollars.

Les conseils d'administration des deux groupes ont approuvé la fusion, explique dans un communiqué AstraZeneca, qui dévoile la plus grande opération de fusion dans le secteur depuis le début de la crise sanitaire.

Le groupe britannique annonce ce rachat alors qu'il développe par ailleurs avec l'université d'Oxford un vaccin très attendu contre le Covid-19 dont les premiers résultats montrent une efficacité moyenne de 70% contre le virus.

AstraZeneca, dont les points forts sont l'oncologie, les traitements cardiovasculaires et ceux contre les maladies respira-

toires, va avec Alexion considérablement se renforcer dans l'immunologie et la recherche sur les maladies rares.

Selon le communiqué, les actionnaires d'Alexion vont recevoir 60 dollars en numéraire et des titres émis aux Etats-Unis par AstraZeneca.

Au total, cela valorise chaque action d'Alexion à 175 dollars soit un montant total de 39 milliards de dollars pour l'ensemble de la société.

L'opération doit encore recevoir les feux verts réglementaires habituels et celui des actionnaires des deux groupes avec pour espoir de la conclure au troisième trimestre de 2021.

A l'issue du rachat, les actionnaires d'Alexion détiendront 15% du nouveau groupe. "Alexion s'est installé comme un leader afin d'aider les patients atteints de maladies rares.

Cette acquisition nous permet de renforcer notre présence dans l'immunologie", a déclaré Pascal Soriot, directeur général d'AstraZeneca.

Pour Ludwig Hantson, patron de la biotech américaine, il s'agit "d'un nouveau chapitre excitant pour Alexion".

"Nous apportons à AstraZeneca un portefeuille solide, des traitements en développements innovants sur les maladies rares, des collaborateurs talentueux et de solides capacités de production", énumère-t-il. AstraZeneca précise que ce rachat va doper ses bénéfices à court terme et prévoit ensuite des synergies avant impôts de 500 millions de dollars d'ici la fin de la troisième année suivant l'acquisition. Pour financer ce rachat géant, le britannique va recevoir un prêt de 17,5 milliards de dollars de plusieurs banques américaines.

14EME COMPÉTITION DES JEUNES ENTREPRE- NEURS D'INJAZ EL-ARAB

Le génie algérien au sommet de la région MENA

L'équipe ITdrops, seule représentante de l'Algérie à la 14ème compétition régionale des jeunes entrepreneurs d'Injaz El-Arab, a remporté le prix du meilleur produit, sacrant ainsi une année d'effort avec un produit destiné à la lutte contre la pandémie mondiale du Covid-19. Après avoir remporté la compétition nationale d'Injaz El Djazair en octobre dernier, cette jeune équipe composée d'étudiants de l'Institut de génie Electrique et électronique (IGEE), a su relever le défi et porter haut le drapeau Algérien. Rigoureux, persévérants et innovants, les jeunes d'ITdrops n'ont cessé d'émerveiller les 13 pays participants, permettant à l'Algérie d'avoir sa 5ème distinction après 10 ans d'existence d'Injaz El Djazair. Cette 14ème édition digitalisée de bout en bout et qui a débuté le 1ère novembre a vu ITdrops participer à une série de challenge des plus grandes entreprises, comme Google, Fedex, Citi Bank, Mastercard ou encore Investcorp. Pour rappel, ITdrops a été créée lors de la pandémie du covid-19. Un projet associant l'IT et l'hygiène, permettant ainsi d'avoir une nouvelle approche de la désinfection grâce à un produit distingué Drop & Hands qui vient en réponse au besoin primordiale de désinfection suite à la crise sanitaire du Covid-19. Après 10 ans d'existence et plus de 45 000 jeunes formés, Injaz El Djazair membre du réseau Injaz El Arab, regroupant 14 pas de la région MENA, lancera en Janvier 2021, la 10ème éditions de son programme le Parcours de l'Entrepreneur qui permettra à des centaines de jeunes à travers le territoire nationale d'avoir les outils clefs pour développer leur potentiel entrepreneurial. Une édition qui s'adapte aux contextes avec une plateforme en ligne disponible en version web et application mobil et permettant ainsi aux jeunes d'apprendre tout en préservant leurs santés vu la conjoncture sanitaire.

Nadine Oumakhlouf

SECURITE DES FEMMES SUR LES PLATEFORMES DIGITALES

Une organisation canadienne lance le programme Salamat

Le programme Salamat mis en place dans la région MENA (Algérie, Tunisie, Maroc, Jordanie, Kuwait, Bahreïn) a été lancé par l'organisation Canadienne SecDev Foundation. Le programme vise à sensibiliser la société sur la sécurité digitale, spécialement les filles et les femmes. Objectifs, Salamat a assuré la formation de 250 femmes sur la sécurité digitale. Parmi elles, il y avait des travailleuses, des étudiantes et des parents. Salamat a aussi assuré un soutien moral et technique à 100 femmes victimes d'un harcèlement en ligne, sensibiliser la femme à prendre ses précautions en ligne, former sur la sécurité digitale à travers des ateliers et faire apprendre les bonnes pratiques de la sécurité en ligne, soutenir la femme victime d'harcèlement et de la violence en ligne. Ainsi, du 25 novembre jusqu'au 10 décembre, à l'occasion de 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes, ils organisent une campagne contre la violence faite en ligne aux femmes et la jeunesse. L'objectif de la campagne est de mettre en évidence les différents cas de violence en ligne, proposer des solutions, et assurer un environnement d'échange sûr pour la cible.

Synthèse : Nadine Oumakhlouf

EL TARF

Sensibilisation des élèves aux dangers de la mauvaise utilisation des équipements fonctionnant au gaz naturel (responsable)

Plusieurs établissements scolaires de la commune frontalière de Bougous (wilaya d'El Tarf) ont été ciblés ces jours-ci par une campagne de sensibilisation aux risques liés à la mauvaise utilisation du gaz, a indiqué samedi le chargé de la communication des services de la protection civile.

"Menée en collaboration avec les services de la Direction locale de l'éducation, cette opération de sensibilisation a permis aux éléments de la protection civile de présenter aux élèves de cette commune une série de recommandations et d'explications détaillées sur les dangers guettant les utilisateurs des équipements fonctionnant au gaz et les divers



accidents survenant en raison d'une mauvaises manipulation de ce moyen de chauffage", a ajouté

le lieutenant Seif Eddine Madaci. Lancée il y a une quinzaine de jours, cette campagne qui a déjà

ciblé différents établissements scolaires des communes d'El Tarf et Zitouna, se poursuivra jusqu'au mois d'avril prochain et touchera, à partir de lundi prochain, d'autres écoles, CEM et lycées des communes frontalières de Bouhadjar, Ain Assel et Hammam Beni, où une vague de froid glacial sévit depuis les dernières chutes de neige enregistrées dans cette région.

Selon la même source, de nombreux élèves ont reçu des informations sur le sujet, par le biais du data show, dans le cadre des efforts visant à leur inculquer la culture préventive destinée à protéger leur vie ou celle des membres de leurs familles, notamment dans les zones rurales où le risque

est plus important en raison de conditions climatiques, mais aussi en raison de l'utilisation de moyens de chauffage ne répondant pas souvent aux normes de sécurité requises.

L'objectif de cette campagne de sensibilisation est d'alerter sur les risques liés à l'utilisation inappropriée de moyens de chauffage pour éviter les accidents domestiques conduisant à la perte de vies humaines pour cause d'asphyxie ou d'incendie, mais aussi d'inciter les élèves et le corps enseignant au strict respect des mesures de prévention pour endiguer la propagation du coronavirus, notamment par le port du masque de protection et la distanciation physique, a-t-il conclu.

TISSEMSILT

Mise en terre de plus de 2 000 arbustes dans la forêt d'Aïn Antar

Plus de 2.000 arbustes de cèdre de l'Atlas ont été mis en terre dans la forêt d'Aïn Antar dans la commune de Boukaid (Tissemsilt) à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 et la célébration de la Journée internationale des montagnes, a-t-on appris samedi auprès de la conservation des forêts.

Organisée par la direction des forêts, en collaboration avec la direction de l'industrie et des mines et l'entreprise nationale des produits miniers ferreux de Boukaïd, cette opération a vu la participation d'éléments des services communaux, de la gendarmerie nationale, la protection civile, d'associations et de citoyens, a indiqué la même source. L'opération de reboisement a été centrée au niveau des espaces meubles existants dans la forêt



d'Aïn Antar, qui a abrité la moitié des arbres du cèdre de l'Atlas sur une superficie globale de près de deux hectares, a-t-on fait savoir.

La conservation des forêts de la wilaya de Mostaganem a annoncé un pro-

gramme de plantation de plus de 5 millions d'arbustes de la variété cèdre de l'Atlas dans la forêt d'Aïn Antar durant la campagne de reboisement qui s'étale jusqu'au 21 mars de l'année prochaine.

NÂAMA

Entrée en service d'un établissement hospitalier spécialisé en maladies mentales

L'établissement public hospitalier spécialisé en maladies mentales d'une capacité de 120 lits situé dans la commune d'Ain Sefra (Nâama), est entré en service, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP).

La nouvelle infrastructure sanitaire a commencé à accueillir les malades depuis le début du mois de décembre en cours, après son renforcement par deux psychiatres, un neurologue, un psycho-

logue et deux infirmiers, a-t-on indiqué. Cet établissement sanitaire a pris en charge, depuis son ouverture, 43 cas ayant subi des examens, plaçant certains sous surveillance médicale, a-t-on fait savoir, soulignant qu'il est le premier du genre au niveau de la wilaya de Nâama et revêt un caractère régional pouvant accueillir des malades des wilayas limitrophes.

Il regroupe un bloc pour hommes et un autre pour femmes et deux services de

transfert obligatoire des malades qui souffrent de troubles psychiques aigus et dispose d'équipements et de matériel médical nécessaire et d'espaces verts, a-t-on ajouté.

Cette structure sanitaire d'un coût (de réalisation et d'équipement) d'un milliard DA sera dotée prochainement de médecins et de paramédicaux en vue de renforcer les prestations médicales et la prise en charge des malades, a-t-on annoncé.

SAÏDA

Distribution prochaine de plus de 240 logements publics locatifs à Hassasna

Plus de 240 logements publics locatifs (LPL) seront distribués dans la daïra de Hassasna (Saïda) en début d'année 2021, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Il s'agit de 190 logements dans la commune de Maâmoura et 51 autres dans la commune de Hassasna, a-t-on indiqué, soulignant que les deux sites urbains ont fait l'objet d'opérations d'aménagement extérieur à travers leur raccordement aux différents réseaux, notamment d'alimentation en

eau potable, d'assainissement et de l'éclairage public, en plus de la construction des trottoirs et le revêtement des routes. L'Office de promotion et de gestion Immobilière (OPGI) a organisé, mardi dernier, un tirage au sort pour déterminer les positions des logements des bénéficiaires, en présence de la cheffe de daïra de Hassasna, selon la même source. D'autre part, un projet de réalisation de 489 logements de la même formule est en cours dans les communes de Hassasna, Maâmoura et Aïn Skhouana, re-

levant de la même daïra avec un taux d'avancement des travaux entre 50 et 95%, a-t-on fait savoir.

A noter que l'OPGI chapeaute un programme global de 890 logements publics locatifs dans la daïra de Hassasna, dont 400 ont été réalisés et le restant est en cours.

La wilaya de Saïda compte, globalement, un programme de logements publics locatifs de 15.236 unités dont 10.524 ont été réalisées et le restant est en cours, selon la direction du logement.

Mascara

Décès du moudjahid M'hamed Aïchouba

Le moudjahid M'hamed Aïchouba est décédé à Mascara à l'âge de 86 ans et inhumé samedi au cimetière du chef lieu de wilaya Sidi El Mazari, a-t-on appris samedi des membres de sa famille.

Le défunt moudjahid, natif de Mascara, rejoignit les Scouts musulmans algériens (SMA) en 1949, puis les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) en 1953. Il rallia la glorieuse guerre de libération nationale en 1955 puis la base arrière au niveau des frontières ouest en 1958 où on le nomma commissaire politique jusqu'à l'indépendance du pays.

Après le recouvrement de l'indépendance, M'hamed Aïchouba travailla dans le secteur de l'éducation nationale jusqu'en 1989. En 1990 il a été élu membre du conseil national de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) et se consacra, ces dernières années, à recueillir la documentation nécessaire de la lutte armée dans la région de Mascara pour écrire un livre intitulé "La lutte politique et militaire dans la région de Mascara pendant la guerre de libération", a-t-on évoqué.

Souk Ahras

Une série de mesures pour prévenir les risques d'intempéries et d'inondations

Une série de mesures destinées à prévenir les risques liés aux intempéries et aux inondations vient d'être prise dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

La cellule de communication de la wilaya a fait état, à ce propos, de la mobilisation de tous les moyens humains et matériels en cas d'urgence au cours d'une réunion présidée par la wali, Lounès Bouzegza, en présence des chefs de daïra, des directeurs des secteurs de l'énergie, du commerce, des travaux publics, des ressources en eau, de la protection civile, de l'éducation, de la santé, du président de la section locale du Croissant rouge algérien (CRA) et du commissaire des Scouts musulmans algériens (SMA). Selon les mêmes services, le chef de l'exécutif de wilaya a insisté sur la poursuite des actions d'entretien régulier, du traitement des "points noirs" et le curage des avaloirs et des réseaux d'assainissement. De son côté, la directrice des travaux publics, Saliha Akab, a indiqué que le parc de l'équipement du secteur vient d'être renforcé par 6 chasse-neiges, 3 tracteurs, 5 niveleuses et 10 camions, ajoutant que 80 tonnes de sel ont été acquises pour les opérations de déneigement.

Ces engins s'ajoutent aux 5 autres déjà existants et permettront d'enlever avec plus d'efficacité la neige, a déclaré la même responsable.

Pour leur part, les directeurs de l'énergie, de la protection civile, du commerce et des ressources en eau ont assuré que leurs unités sont prêtes à intervenir en cas d'urgence liée aux intempéries.

GHARDAÏA

Démolition d'une cinquantaine de constructions illicites (APC)

Une cinquantaine de constructions illicites situées dans la commune Ghardaïa ont été démolies jeudi au terme d'une opération de lutte contre la prolifération des constructions anarchiques, a-t-on appris samedi auprès des services de l'assemblée populaire communale (APC).

Ces constructions illicites démolies sont circonscrites dans la zone de Touzouz à la limite administrative avec la commune de Daya Ben Dahoua à l'entrée nord de la commune du chef lieu dénaturant ainsi le visage urbanistique et touristique de la ville de Ghardaïa classé patrimoine universel par l'UNESCO en 1982, précisent les mêmes services.

De nombreux citoyens n'ont pas manqué de soulever tous les problèmes inhérents à l'urbanisme dans cette ville que ce véritable fléau de construction anarchique et illégale

risque encore une fois de défigurer cette richesse culturelle et architecturale atypique.

"La démolition de ces constructions anarchiques, est régie par des procédures légales de constatation des infractions à l'urbanisme et au phénomène d'occupation et de construction illégale dans les domaines de l'Etat de la région par des techniciens compétents", a affirmé à l'APS le président de l'APC de Ghardaïa, Omar Fekhar.

"C'est la deuxième opération de démolition menée dans la commune de Ghardaïa", a souligné cet élu, précisant que "ce phénomène, qui a pris des proportions très graves dans la région, a attiré des spéculateurs de l'immobilier et a entravé le développement socio-économique et l'aménagement harmonieux de la commune qui n'arrive pas, faute de terrain, à localiser des infrastructures

d'utilité publique tel lycée, école, structures sanitaires".

"L'APC a beaucoup souffert de ce phénomène et d'infraction au code de l'urbanisme depuis quelques années bien que des procès-verbaux avaient été adressés en temps opportuns mais que rien n'avait été fait dans ce sens", a expliqué M. Fekhar, avant d'assurer que des "mesures fermes" seront prises pour mettre un terme à ce fléau et des poursuites judiciaires seront engagées contre les responsables et violeurs des lois d'urbanisme.

Cette vaste opération de démolition qui a mobilisé des forces de sécurité et de gros moyens matériels, se poursuivra jusqu'à l'éradication totale de ce phénomène sur l'ensemble des communes de la wilaya, a-t-on signalé.

A.OMAR

JIJEL

Chute de rochers sur la RN 43 (DTP)

Des chutes de rochers, survenues vendredi sur la route nationale (RN) 43 dans son segment reliant la commune d'Aouana à Ziam Mansouriah (Ouest de Jijel), ont provoqué la fermeture partielle de cet axe routier, a-t-on appris auprès de la direction locale des Travaux publics (DTP). "Aucune perte humaine ou matérielle n'est à déplorer", a indiqué à l'APS la DTP, détaillant que "les chutes de rochers qui sont survenues dans les virages de Taza, sur la RN 43, à l'entrée Ouest de la wilaya ont engendré la détérioration de la barrière de sécurité en béton longeant ce tronçon routier". Et

d'ajouter : "D'énormes rochers se sont détachés des montagnes jouxtant la RN 43 et sont tombés sur la route provoquant sa fermeture avant que les services des travaux publics n'interviennent pour dégager la voie et rouvrir l'axe routier à la circulation". Il est à rappeler que cette chute de rocher "est moins intense" que celle survenue en janvier dernier suite au séisme qui a frappé la wilaya de Jijel. Une expertise pour sécuriser la région, en enlevant les pierres qui se détachent des rochers susceptibles de présenter un danger sur les usagers de la route, avait été alors élaborée, a-t-on conclu.

A.OMAR

BISKRA

Attribution de 619 logements LPL et LPA



Une opération de remise des clés de 619 logements publics locatifs (LPL) et promotionnels aidés (LPA) a été entamée dans plusieurs communes de la wilaya de Biskra.

Inscrite dans le cadre de la commémoration du 60e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, l'opération a concerné l'attribution de 439 unités LPL, réalisées dans la zone d'extension Est de la commune de Tolga (45 km à l'Ouest du chef lieu), 70 LPL à Loutaya (27 km au Nord de la wilaya), ainsi que 30 autres segments similaires dans la zone urbaine de la commune de Faydh (100 km à l'Est de Biskra).

Aussi, 80 LPA ont été distribués dans la commune Sidi Khaled ainsi que 142 décisions d'aides à

l'habitat rural et 56 autres décisions d'aides à la construction en lotissements sociaux dans la commune de Laghrou, située à 45 km à l'Ouest du chef lieu.

Au cours de la cérémonie symbolique de remise des clés et décisions d'aides, tenue au lycée chahid Mohamed Boudjemaa à Loutaya, le wali, Abdallah Abi Nouar, a relevé que les quotas de logements attribués sont "une réponse à une des préoccupations majeures du citoyen", assurant que "des instructions fermes ont été données à l'effet d'œuvrer à accélérer la cadence des chantiers de logements et à finaliser les divers raccordements dans les délais impartis".

A.OMAR

Aïn Defla

une superficie de 140 ha dédiée à la culture de colza (DSA)

La culture du colza a été introduite pour la première fois à Aïn Defla au titre de la campagne agricole 2020-2021, se voyant dédier une superficie de 140 ha, a-t-on appris vendredi du directeur local des Services agricoles (DSA).

"Au regard des incidences positives qu'elle est susceptible d'avoir sur la dynamique agricole au niveau de la wilaya de Aïn Defla, nous avons décidé d'y lancer la culture du colza avec, en guise d'entame de cette expérience, une superficie de 140 ha", a précisé Laïb Makhlof.

De la superficie totale consacrée à cette culture, 40 ha sont implantés au niveau d'une ferme pilote sise à Bir Ould Khélifa (35 km au sud-est du chef-lieu de wilaya) et 100 autres éparpillés sur un certain nombre de régions de la wilaya, a-t-il expliqué, faisant état d'un objectif à court terme de 300 ha.

Le lancement de cette filière permet de diminuer de l'importation de l'huile de colza de l'étranger, de même qu'elle consolide les aliments pour bétail, a-t-il soutenu, mettant en évidence les incidences positives de cette plante sur le sol grâce aux matières organiques qu'elle dégage.

"Si d'aventure un agriculteur cultivant le colza décide l'année suivante d'opter pour les céréales, ses performances ne pourront qu'être grandes dans la mesure où le colza dégage des matières organiques extrêmement bénéfiques pour le sol, d'où des rendements plus qu'appréciables", a-t-il argumenté, signalant que le suivi de l'itinéraire technique de cette culture est assuré par l'Institut technique régional des grandes cultures (ITGC).

Outre cela, la généralisation de la culture du colza permet d'exploiter les terres abandonnées ou non travaillées pour diverses raisons (manque d'eau, indivision...), augmentant par ricochet la surface agricole utile (SAU) de la wilaya, a encore expliqué M. Laïb.

Observant qu'elle constitue avec le tournesol et l'olivier, l'une des trois principales sources d'huile végétale alimentaire dans nombre de régions du monde, il a noté que le rendement de cette culture fluctue autour de 35 quintaux par hectare en Algérie.

"La wilaya de Aïn Defla dispose d'énormes potentialités en matière agricole dont certains produits susceptibles d'être labélisés", a soutenu le DSA, lançant un appel aux agriculteurs désireux de se lancer dans cette nouvelle filière afin de prendre attache avec les services de la DSA.

A.R

OUM EL BOUAGHI

Attribution de 934 logements de divers segments

Une opération de remise des clés de 934 logements de différentes formules a été entamée vendredi dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans le cadre de la commémoration du 60e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Au cours d'une cérémonie symbolique, tenue au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), il a été procédé à l'attribution de segments des 500 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) implantés au chef lieu, de 90 logements promotionnels à Ain M'lila, 344 logements publics locatifs (LPL), dont 230 dans la commune de Meskiana, 58 à ain M'lila et 36 dans la commune de Rahia.

Lors de la cérémonie, 539 attestations d'attribution d'aides pour la construction dans la commune de Fekirina ont été distribuées à leurs bénéficiaires ainsi que des attestations d'aides à l'habitat rural dans plusieurs communes de la wilaya. A l'issue de la cérémonie, le chef de l'exécutif local, Zineddine Tibourtine a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 220 logements publics locatifs (LPL), à l'entrée Est de la ville d'Oun El Bouaghi.

A.OMAR

GHARDAÏA

Arrestation de deux criminels dangereux (sûreté)

Deux (2) criminels dangereux impliqués dans le vol qualifié, avec coups et blessures à l'aide d'armes blanches "prohibées" ont été arrêtés par les services de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa, indique samedi un communiqué de la cellule de communication de cette institution sécuritaire.

Les deux mis en cause ont été interpellés par les agents de la police judiciaire à l'issue d'une opération de grande ampleur et des investigations menées sur le terrain après plusieurs plaintes déposées par des victimes de cette bande, a-t-on précisé.

L'arrestation de ces membres de cette bande est intervenue après une étude analytique d'un nombre de plaintes déposées auprès des services de la police par les victimes de plusieurs vols sous la menace à l'arme blanche ainsi que de coup et blessures par des individus dissimulant leurs visages par des masques et portant des gants, selon la même source policière.

L'enquête approfondie diligentée dans ce sens et l'opération de haute surveillance menée au niveau des endroits précis ont permis d'établir l'identité du principal mis en cause et d'arrêter les prévenus au terme d'une embuscade minutieusement montée. Lors de la perquisition menée au sein des maisons des deux suspect, menée sous l'autorité du procureur de la république près le tribunal de Ghardaïa, les forces de l'ordre ont découvert et saisi des armes blanches prohibées (sabres et couteaux) et des outils utilisés pour les vols et agressions.

Les mis en cause (29 et 33 ans) ont été placés en garde à vue sous la supervision du parquet général du tribunal de Ghardaïa pour les besoins de l'enquête, avant d'être déferés devant la justice pour constitution d'une bande criminelle, vol nocturne à main armée, détention d'armes blanches prohibées, coups et blessures, conclut la même source.

Un colloque sur le théâtre algérien au TNA

Le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachatarzi (Alger) abrite à partir de samedi un colloque sur le théâtre algérien sous le thème "Trait d'union, critique de l'expérience théâtrale algérienne" avec la participation de dramaturges, de chercheurs, d'universitaires et de critiques.

Ce colloque de trois jours est organisé par le TNA sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'Institut arabe de théâtre de Sharjah (Emirats arabes unis), qui a lancé en 2018 cette initiative (colloques sur les expériences théâtrales arabes).

Dans une allocution, lue en son nom par Djamil Zeguai, cadre au ministère, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a estimé que les expériences théâtrales en Algérie et dans le monde arabe "n'ont pas fait l'objet de suffisamment de recherches, d'études et d'analyse",



soulignant, dans ce contexte, l'importance de "la pensée libre" dans le 4ème art. Pour le Secrétaire général de l'Institut arabe de théâtre, Ismaïl Abdallah, ce colloque est "l'occasion de mettre en lumière le grand patrimoine théâtral de l'Algérie,

à travers les noms qui l'ont fait et ses expériences théâtrales".

L'ouverture de cette rencontre a été ponctuée par des communications sur l'histoire du théâtre algérien, le théâtre et la Révolution algérienne et l'empreinte de la cul-

ture ottomane dans la culture algérienne, à la lumière du "théâtre de l'ombre".

Au programme de l'après midi, "les questions de l'écriture théâtrale", à travers des débats sur la langue et l'écriture dramatique, ainsi que l'adaptation et la traduction dans le 4e art algérien.

Pour dimanche, les organisateurs ont prévu de consacrer les travaux aux expériences de mise en scène dans le théâtre en Algérie. Plusieurs thèmes seront abordés à cette occasion, dont des approches de mise en scène au théâtre, des tendances de la réalisation et la scénographique, en sus de la formation dans le théâtre.

Les travaux de la troisième journée seront consacrés au mouvement de la critique dramatique, au théâtre de l'enfant en sus de l'impact des législations, des institutions et des festivals sur le théâtre algérien.

H.T

Lancement d'un important programme de développement agricole dans les zones d'ombre

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a lancé un important programme de développement agricole dans les zones d'ombre, a-t-on appris samedi du wali, Mustapha Limani.

La wilaya, un pôle agricole par excellence, a bénéficié d'un important programme agricole au titre des programmes de développement des zones d'ombre décidés par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans le

cadre de la stratégie de l'Etat visant à développer le secteur, dans le domaine de l'irrigation, l'habitat rural, la mise en valeur des terres et l'extension de l'électrification rurale, a-t-on souligné. Dans le cadre de cette stratégie, la wilaya de Sidi Bel-Abbès a pris plusieurs dispositions et mesures axées sur le raccordement des exploitations agricoles à l'électrification rurale et la dotation en énergies renouvelables, outre la poursuite du recensement des ex-

ploitations qui souffrent du manque de couverture en électricité.

Ce programme porte aussi sur l'ouverture et l'aménagement des pistes pour désenclaver la population des zones recensées au titre du programme de développement des zones d'ombre outre la création de pôles agricoles touchant des filières agricoles diverses par un produit agricole et animal, élargir les terres irriguées et le fonçage des puits et autres.

BOUIRA

LES ELEMENTS DE LA PRTECTION CIVILE SAUVENT IN-EXTREMIS UN CITOYEN QUI S'EST IMMOLE PAR LE FEU

Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de la commune de Bir Ghalou qui se situe à quelques quarante (40) kilomètres au cardinal Ouest du chef-lieu de wilaya, sont intervenus hier, matin, vers les coups de 8h 35, pour secourir un citoyen qui s'est immolé par le feu. La victime âgée de 47 ans, a

mis le feu à son corps en s'aspergeant d'essence, devant le sanctuaire du martyr qui jouxte le siège du chef-lieu de commune de Bir Ghalou. Il a été secouru par les agents de la protection civile qui sont arrivés à éteindre le feu qui avait pris tout son corps. Après lui avoir prodigué les premiers soins, les secouristes ont évacué la vic-

time à la polyclinique de Bir Ghalou. Son pronostic de vie n'est pas engagé,

cependant nous ignorons la véritable raison qui a poussé ce citoyen à se faire violence. Il reste que l'enquête ouverte par les services compétents déterminera quelles sont les circonstances réelles de ce tragique fait.

Mostaganem

Apport de 8 millions m3 d'eau pour les barrages

Les dernières précipitations ont renforcé les trois barrages (Chelliff, Kerada et Kramis) de la wilaya de Mostaganem par un apport de 8 millions de mètres cubes d'eau, a-t-on appris samedi du directeur des ressources en eau, Moussa Lebgaï.

La pluviométrie, enregistrée dans les deux dernières semaines, a dépassé 55 millimètres, augmentant le niveau d'eau du barrage de Oued Chelliff de 18 à 24 millions m3, soit 50 pour cent de sa capacité de stockage estimée à 50 millions m3.

Le barrage de Oued Kramis d'une capacité totale de 45 millions m3 a enregistré un apport de plus de 1,6 million m3, après que son niveau a été complètement réduit dans les derniers mois et a été abandonné comme ressource pour approvisionner les habitants des communes-est de la wilaya de Mostaganem et de trois communes de la wilaya de Relizane en août dernier, a-t-on indiqué.

La wilaya s'appuie actuellement en matière d'approvisionnement en eau potable sur la station de dessalement de l'eau de mer de Sonacter (commune de Mostaganem), qui produit 200.000 m3 par jour, le couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), dont la capacité est réduite à 40.000 m3/jour et 15 puits équipés et remis en service dernièrement pour fournir 4 000 m3 /j, selon M. Lebgaï.

La wilaya nécessite toujours 50 000 m3/j pour revenir à la situation normale après que la capacité de production d'eau potable a diminué en raison de la sécheresse et de la baisse de la pluviométrie de 305.000 à 244.000 m3/j actuellement.

H.T

Campagne de reboisement à Oran

Plus de 10 000 arbustes plantés en un mois

Le bilan de la première phase de la campagne de reboisement à Oran, lancée le 21 octobre et clôturée ce samedi, fait état de plus de 10.000 arbustes plantés au niveau de quatre forêts, a indiqué, à l'APS, la directrice locale de l'environnement. La quatrième opération de cette phase a touché la forêt de Sidi Ghalem à Taфраoui et donné lieu à la plantation de 8.700 arbustes, a-t-on fait savoir, soulignant que les quatre opérations se sont soldées par mise en terre de plus de 10.000 arbustes au niveau des forêts de Madegh (commune d'El Kerma), Djebel K'har (ex Montagne des Lions) dans la commune de Hassi Ben Okba et le Ravin de la Vierge (Misserghine). Il s'agit de la plus grande campagne de reboisement qu'a connue la wilaya d'Oran, qui devra se poursuivre jusqu'au 21

mars prochain, a déclaré Samira Dahou, soulignant que ces opérations sont le résultat d'efforts jumelés des autorités locales (direction de l'environnement, conservation des forêts et APC), ainsi que de la société civile et les populations locales.

Cet élan de solidarité a mobilisé des milliers de volontaires suite aux incendies de forêts qui ont ravagé des centaines d'hectares de forêts, de maquis et de broussailles au niveau de quatre forêts à Oran, a signalé Mme Dahou, qui s'est réjoui de l'engagement des autorités locales et de la société civile dans les actions de cette campagne.

Afin d'assurer un suivi, les initiateurs de cette campagne ont désigné des "chargés de suivi" relevant de la conservation des forêts et de plusieurs associations, avec pour mission

l'entretien des arbustes, a fait savoir la même responsable.

"Nous espérons pouvoir permettre à une grande majorité de ces 10.000 arbres de vivre grâce au suivi", a-t-elle déclaré.

La directrice de l'environnement a tenu, par la même occasion, à remercier les pépinières de la wilaya d'Oran, ainsi que les associations, qui ont fait dons d'arbustes, faisant savoir qu'il sera procédé aux prochaines opérations au sponsoring impliquant des entreprises et des opérateurs économiques.

A l'issue de la première phase, les acteurs de cette campagne devront se réunir pour tirer les conclusions et tracer un nouveau



programme ayant pour objectif la plantation de 40.000 arbustes d'ici la fin mars, a souligné Mme Dahou.

Il est question pour les prochaines actions de toucher le tissu urbain, dans les quartiers

H.T.

Comment arriver à déconnecter ?



Vous êtes chef d'entreprise et vous n'arrivez pas à vous déconnecter de votre travail. Pour cause, votre téléphone n'arrête pas de sonner et vous recevez des dizaines voire des centaines d'emails par jour. Pourtant, cette situation n'est pas inéluctable et vous pourriez très bien passer vos week-ends ou vos vacances tranquille ou profiter d'une conférence. Zoom sur quelques bonnes pratiques à mettre en œuvre si vous souhaitez enfin pouvoir prendre du temps pour vous.

Mettre un message d'absence et déléguer

Pour bien commencer à décompresser, vous pouvez adopter un geste simple : mettre un message d'absence ou d'indisponibilité sur votre messagerie téléphonique et email. Vous pouvez indiquer la personne à joindre en cas d'urgence qui saura répondre à votre place. Pour bien déléguer l'ensemble de vos fonctions, vous pouvez lister l'ensemble des tâches que vous effectuez dans vos journées. Il s'agira ensuite de créer des procédures explicites et de les transmettre à vos collaborateurs. N'hésitez pas à les accompagner quelques temps pour vous assurer qu'ils maîtrisent bien vos tâches. Contrôlez qu'elles soient bien exécutées. Vous pourrez alors partir l'esprit tranquille. Si vous êtes du genre anxieux, vous pouvez mettre en place des garde-fous qui contrôlent que le travail est bien exécuté. Être tranquille implique souvent de faire confiance. Vous avez peur de rater l'offre du siècle ou vous ne pouvez déléguer cette tâche à un collaborateur ? Pensez aux assistants à distance qui feront le tri pour vous.

Créer des lignes et emails spécifiques

Si vous avez encore du mal à vous déconnecter, vous pouvez vous doter d'une seconde ligne téléphonique et d'un second email à n'utiliser qu'en cas d'extrême urgence. Indiquez bien à ceux qui auront cette ligne les conditions dans lesquelles ils doivent l'utiliser, il ne s'agit pas qu'on vienne vous perturber pendant votre repos. Si vous êtes seul dans l'entreprise, vous pouvez procéder de la même manière en précisant sur vos messages d'absence les conditions d'utilisation de ces moyens de

communication. N'hésitez pas en cas de demande non urgente qui arriverait sur ces lignes à préciser que vous êtes en vacances par exemple, votre date de retour et de traitement de la demande. Vous pouvez créer un email type pour ne pas passer de temps. Si vous recevez des courriers indésirables, désabonnez-vous immédiatement pour éviter toute perturbation.

Réaliser que personne ne devrait être indispensable

Personne ne devrait être indispensable dans une entreprise y compris vous. Savoir déléguer est essentiel ne serait-ce que pour que la société ne dépende pas d'une personne en cas de soucis de santé par exemple ou d'accident. Dans tous les cas, vous allez devoir résister sur la durée et les moments de break sont nécessaires. Pour cela, n'hésitez pas à créer un maximum de processus qui décryptent les attitudes à adopter suivant les différentes situations que vous rencontrez comme vu plus haut. Il faut réaliser que moins l'entreprise dépend d'un de ses membres, plus elle prend en général de la valeur même si cela peut faire parfois peur de voir le navire partir sans nous à son bord. Au fond toutes les tâches que vous faites ne sont qu'un assemblage de plus petites que peuvent parfaitement réaliser vos collaborateurs et vous faites peser un risque à votre entreprise en créant une dépendance.

Faire un travail sur soi

Le plus difficile lorsque l'on prend des vacances reste le travail sur soi qui est nécessaire et cette envie de regarder son téléphone ou ses emails. Pour être sûr de le faire le moins possible, vous pouvez vous donner des horaires précis de consultation ou indiquer à vos collaborateurs des moments où vous êtes joignable. Vous devez réaliser qu'il est extrêmement rare qu'une tâche demande une réponse immédiate alors autant, si vous n'avez pas délégué, vous dire que rien ne réclame votre présence. Même lorsque vous êtes présent dans l'entreprise, il y a des moments où vous n'êtes pas forcément connecté à votre boîte email ou encore à votre téléphone. Autant vous dire que sauf exception votre présence n'est pas nécessaire dans l'immédiat.

K.Amel

Un moment particulier pour le dirigeant

Parce qu'un projet de cession semble tout aussi important qu'un projet de création, il est primordial de savoir où vous mettez les pieds. Qu'il s'agisse de céder une filiale pour se concentrer sur son cœur de métier ou de vendre sa société et réinvestir dans une nouvelle aventure entrepreneuriale, le moment où un entrepreneur lègue sa boîte demeure toujours un événement particulier. Avant tout projet de cession d'entreprise, un dirigeant doit se poser les bonnes questions. D'un côté pratique, vous devrez généralement prévoir de nombreuses étapes avant d'entamer le processus de cession, comme le sort que vous réservez à votre immobilier (bureaux) et

l'avenir auquel vous vous destinez en tant que dirigeant après la cession (arrêt d'une activité, ou non). Quoi qu'il en soit, parmi les interrogations basiques et essentielles que le chef d'entreprise se pose, on retrouve les suivantes : quelle est la valeur de mon entreprise ? Qui pourrait reprendre efficacement ma boîte et dans quelles conditions ? Quelles sont les démarches à suivre (juridiques, administratives ...) ? Comment optimiser le nouveau patrimoine perçu après la revente ? Afin d'apporter une réponse circonstanciée à chacune de ces interrogations, il est essentiel de s'adjoindre les services de conseillers externes, dont les banques font partie.

Protéger les Hommes clés de son entreprise !

Le dirigeant, le regard tourné vers les préoccupations de la vie intense de l'entreprise ou vers les enjeux de l'avenir ne songe guère aux difficultés qui peuvent se présenter au moment où il s'y attend le moins et conduire son entreprise dans une impasse faute d'avoir anticipé. Dans ce monde qui ne cesse de connaître des bouleversements, il est absolument nécessaire de penser à la protection des collaborateurs et de l'entrepreneur. L'absence prolongée de l'entrepreneur, ou d'un collaborateur essentiel à l'entreprise peut engendrer de graves conséquences pour une société. Pour pallier cette éventualité, vous pouvez souscrire un contrat de garantie Homme clé auprès de votre assureur.

L'assurance Homme clé, kézako ?

La pérennité de votre entreprise peut être remise en cause si, du jour au lendemain, un maillon essentiel à son fonctionnement venait à manquer.

L'entreprise peut être assurée en cas de décès, de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), d'invalidité permanente totale ou partielle, d'arrêt de travail ou d'incapacité temporaire totale de travail d'un Homme clé. Ces situations peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour le business, qu'il s'agisse d'une baisse de l'activité (chiffre



d'affaires, productivité), d'une perte de savoir-faire, de dépenses supplémentaires (recrutement entre autres), de difficultés de trésorerie, ou d'une crédibilité remise en cause... Dans ce cadre, l'assurance Homme clé indemnise financièrement le préjudice subi par l'entreprise, en cas de perte d'une personne essentielle pour l'entreprise et permet ainsi d'assurer la continuité de l'activité.

A qui est-elle destinée ?

L'assurance Homme clé concerne toutes les entreprises, quel que soit leur statut juridique. Cependant, pour bénéficier de la déductibilité des cotisations d'assurance, les entreprises devront être soumises à l'Impôt sur les Sociétés, aux Bénéfices Industriels et Commerciaux ou aux bénéfices agricoles. Quant à l'Homme clé lui-même, il peut

s'agir de n'importe quel collaborateur, du moment que l'activité de l'entreprise repose essentiellement sur lui. Ainsi, au-delà de l'entrepreneur, l'assurance peut être souscrite pour un dirigeant, un actionnaire majoritaire, un salarié, un collaborateur cadre ou non-cadre. Ainsi, l'Homme clé d'une entreprise peut être celui qui possède un savoir-faire, une technique, une expertise, des responsabilités uniques qui font de lui un élément indispensable. Parmi les Hommes clés incontournables, on peut par exemple citer : un chef étoilé dans un restaurant, un avocat associé à l'entreprise, un commercial dont les performances dépassent toutes les attentes, un chercheur de laboratoire, un acteur pendant le tournage de son film, un chirurgien spécialisé et très réputé, etc. Tout Homme clé reste assuré pour

les risques qu'il court à titre professionnel comme à titre personnel. Au sein des start-ups, il peut arriver que la souscription d'une assurance de type Homme clé soit imposée par les investisseurs, dans la mesure où la pérennité de l'entreprise repose uniquement sur les compétences du ou des fondateurs.

Souscription du contrat : comment ça marche ?

Le contrat d'assurance Homme clé est mis en place à l'initiative de l'entreprise elle-même, et non de la personne concernée. Cette dernière peut choisir la durée du dit contrat, ainsi que prédéterminer le capital versé et les risques qui seront garantis. Le capital s'échelonne en général entre 30 000 et 3 millions d'euros. Plusieurs critères font varier le montant des cotisations versées par la société au titre de l'assurance Homme clé comme la profession, l'âge et le niveau de santé de la personne bénéficiaire du contrat, du capital garanti et de la nature des risques qui seront couverts.

Quels en sont les avantages ?

Certaines faillites d'entreprises sont dues à la disparition d'un Homme clé. Donc même si le sujet reste encore méconnu de la plupart des dirigeants de TPE/PME, l'assurance Homme clé possède plusieurs intérêts qu'il convient de ne pas négliger. Ce

type d'assurance permet notamment de disposer immédiatement des liquidités, de trouver un remplaçant à l'Homme clé (expert ou cadre de haut niveau par exemple), de maintenir l'image de marque de la société en conservant la confiance des partenaires, clients et investisseurs. Il est même possible pour l'entreprise de bénéficier d'un capital supplémentaire en cas de décès accidentel de l'Homme clé.

Avantages fiscaux

L'assurance Homme clé offre enfin des avantages fiscaux. Pour cela, il faut que la société remplisse plusieurs critères, à savoir : qu'elle soit désignée comme bénéficiaire des prestations ; que le risque assuré consiste en la perte de revenus suite à l'indisponibilité de l'Homme clé ; que l'entreprise perde le bénéfice des primes en cas de non-réalisation du risque, de la résiliation ou de l'expiration du contrat ; qu'elle ne perçoive pas de capital ou d'indemnités établis par avance et qu'elle n'ait pas la possibilité de racheter les cotisations versées. En parallèle, le profit exceptionnel généré par le versement du capital et des indemnités versées à l'entreprise en cas de décès ou arrêt de travail de la personne clé est inclus dans le bénéfice imposable de l'entreprise et peut être réparti par parts égales sur l'année de sa réalisation et sur les quatre années suivantes.

La veille concurrentielle, Stratégie indispensable pour votre entreprise

La veille concurrentielle est loin de se limiter à observer les concurrents. Elle permet d'observer les innovations qui vont bouleverser un secteur : celles-ci sont parfois liées à la distribution, à la livraison, au service après-vente et pas seulement associées au produit ou service. Cerner l'impact des innovations permet de s'adapter avant que le concurrent ne l'ait mis en exergue pour montrer sa rapidité, son efficacité et bien sûr grâce à sa réactivité vous prendre sans vergogne vos clients. Il est donc nécessaire de voir tous les paramètres et indicateurs. La veille concurrentielle est une technique marketing, indispensable à la survie d'une entreprise. Elle permet de redéfinir les bases stratégiques de cette dernière, mais surtout d'affronter la concurrence. Dans ce cas, elle oblige une entreprise à adopter certaines techniques, et notamment à être sans cesse à l'écoute de son environnement, dynamique et novateur. En pratique, la veille concurrentielle consiste à rechercher, analyser et exploiter les informations liées à une entreprise, son secteur d'activité ainsi que ses concurrents, afin de développer sa compétitivité et sa productivité. Pour ce faire, voici quelques outils et conseils qui vous seront utiles.

La valeur ajoutée d'une veille concurrentielle

Dans le monde de l'entrepreneuriat, l'information joue un rôle capital pour le développement d'une entreprise. Si lors de la conception d'un service ou d'un produit, vous vous faites devancer par un concurrent, soyez sûr que votre entreprise aura du mal à démarrer. Cependant, en réalisant une veille concurrentielle avant de lancer quoi que ce soit, vous aurez pris conscience des forces et faiblesses de votre nouveau produit/service. Vous serez de fait dans l'obligation de trouver des solutions par rapport à vos faiblesses. Après une veille, affinez vos stratégies et vous gagnerez en efficacité. Vous pouvez donc vous imposer, vous et votre produit/service, par rapport à vos concurrents.

Quelles sont les informations à rechercher ?

Pour que votre entreprise puisse prospérer, tenez-vous au courant des nouveautés de votre secteur. Informez-vous de vos nouveaux concurrents, des offres promotionnelles, des services ou des produits qui vont vous concurrencer. Restez attentif aux éventuelles publications d'un article ou d'un communiqué de presse qui touche de près ou de loin votre secteur. Vous devez connaître les nouveaux clients, les alliances, les rachats, les partenariats, les contrats ou encore les accords qui peuvent s'ouvrir à vous, ou auxquels vos concurrents sont confrontés.

Utiliser les sources d'information en ligne

Puisque la plupart des informations sont éditées en ligne, vous devez consulter les sites de la presse qui concerne votre activité. Intéressez-vous également à la presse économique généraliste. La meilleure solution pour être informé à temps est de vous abonner aux différents flux RSS des médias qui vous concernent. Aussi, les alertes Google vous permettent de gagner du temps dans vos recherches d'informations. Vous n'avez qu'à configurer votre mail selon vos convenances et vous serez alerté en temps et heure voulus. Les outils 2.0 vous seront également utiles comme les communautés d'internautes et les forums. Ce sont d'excellents moyens pour déguster de précieuses informations.

Définir votre rythme de veille

Selon votre secteur d'activité et en fonction de votre objectif, trouvez votre rythme de veille concurrentielle. Pour ce faire, vous pouvez déterminer votre cadre de recherche et définir précisément les informations dont vous aurez besoin. Ensuite, vous devrez analyser les informations et, par conséquent, bien définir votre stratégie par rapport à vos concurrents. De nombreux prestataires proposent également des services en matière de veille, et toutes possèdent un site internet. N'hésitez pas à vous renseigner.

Investisseur providentiel



Un investisseur providentiel est une personne fortunée qui investit son propre argent dans une entreprise à ses premiers stades de développement, généralement une entreprise en démarrage. Les investisseurs providentiels comptent s'assurer d'une prise de participation dans les entreprises qu'ils soutiennent parce que leur capital n'est pas garanti. Ils n'ont aucun droit sur les actifs de l'entreprise. Leur participation peut prendre la forme d'actions ou d'une dette convertible. Ils prévoient généralement des stratégies de sortie claires pour mettre fin à leur participation dans l'entreprise. L'objectif d'un investisseur providentiel est d'aider les entreprises à s'établir. Leurs conditions de financement sont souvent plus favorables que celles d'autres prêteurs. Beaucoup investissent pour appuyer l'entrepreneur qui a créé l'entreprise, bien plus que cette dernière. Les investisseurs providentiels peuvent injecter de l'argent dans une entreprise une seule fois, ou investir de façon continue dans les actifs corporels de l'entreprise ou dans son fonds de roulement.

K.Amel

NAMIBIE

La pandémie de COVID-19 contribue au renforcement de la coopération sino-namibienne (Université)

L'aide fournie par la Chine dans la lutte contre le COVID-19 a renforcé la coopération entre la Namibie et la Chine, a déclaré vendredi Marius Kudumo, directeur des relations internationales à l'Université des sciences et technologies de Namibie. L'assistance de la Chine sous forme de services, d'expertise et de biens divers, notamment des équipements de protection individuelle, a permis à la Namibie de lutter contre les problèmes de santé et les perturbations économiques exacerbés par la pandémie de COVID-19, a-t-il précisé. "Ce genre d'assistance renforce la

solidarité ainsi que les relations bilatérales et internationales", a-t-il noté. D'après les statistiques préliminaires de l'ambassade de Chine, la valeur totale des biens donnés par le gouvernement, les entreprises et les individus chinois depuis le début de l'épidémie en Namibie s'est élevée désormais à 52 millions de dollars namibiens (3,5 millions de dollars américains). L'expert a souligné que le COVID-19 était une pandémie mondiale et qu'aucun pays ne s'y était préparé. Par conséquent, tout soutien fourni par d'autres pays dont la Chine pour aider à lutter contre le COVID-19 est une valeur ajoutée.

"Cela renforce les relations dans le sens où c'est dans les cas d'urgence que vous savez qui sont vos amis", a-t-il ajouté. Intrinsèquement, a-t-il dit, les relations entre la Chine et la Namibie ont résisté à l'épreuve de la pandémie COVID-19.

Dans le même temps, M. Kudumo a rappelé que la pandémie de COVID-19 a également offert à la Chine et à la Namibie des opportunités de renforcer une coopération mutuellement bénéfique, ajoutant que le monde s'oriente vers le multilatéralisme et que, de ce fait, les pays coopèrent davantage dans le système bilatéral ou multilatéral.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Manifestation "contre les blocages et la violence"

Au moins 23.000 personnes ont manifesté à Nouméa, dans l'archipel français de Nouvelle-Calédonie, pour dire "stop aux blocages" et réclamer la "liberté de circuler", après une semaine de violences générées par la vente controversée de l'usine de nickel du groupe Vale, rapportent des médias. Cette marche "pacifique" a déroulé son cortège en centre-ville, passant devant les grilles du haut-commissariat de la République en chantant l'hymne français et en arborant des drapeaux tricolores. Quelque 23.000 personnes étaient présentes selon la police, 30.000 selon les organisateurs, le mouvement Les Loyalistes qui rassemble les principales formations opposées à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. "C'est une très belle mobilisation de la majorité silencieuse, celle qui veut une Calédonie de paix, qui ne veut pas de violence ni de blocage. Il peut y avoir des débats politiques (...) mais jamais nous ne devons céder à cette violence, qui a pris en otage les Calédoniens cette semaine", a déclaré la présidente du groupe l'Avenir en confiance (AEC) au Congrès, Virginie Ruffenach, citée par des médias. Les violences vont crescendo dans cet archipel de l'océan Pacifique depuis l'annonce mercredi par le groupe brésilien Vale de la vente de son usine de nickel à un consortium calédonien et international, incluant le négociant en matières premières, Trafigura.

A.Z

Canada

Début de la vaccination contre le Covid-19 dès lundi au Québec

Les Québécois commenceront à être vaccinés lundi, cinq jours après le feu vert de Santé Canada au vaccin de l'alliance Pfizer-BioNTech contre le Covid-19, a annoncé vendredi le Premier ministre québécois François Legault. Des pensionnaires ou employés de deux maisons de retraite, l'une située à Montréal et l'autre à Québec, seront vaccinés les premiers, a précisé le gouvernement québécois dans un communiqué. Lors de la première vague de la pandémie, les maisons de retraite ont représenté plus de 80% du total des décès dans la province. "On voit la lumière au bout du tunnel, d'ailleurs lundi on va commencer à vacciner les premières personnes au Québec", a déclaré lors d'un point presse François Legault, soulignant une "étape très importante".

"Evidemment tout le monde ne va pas être vacciné dans les prochains jours, dans les prochaines semaines, donc il faut être patient, il faut être prudent", a-t-il ajouté. Le Canada, troisième pays à homologuer le vaccin Pfizer après le Royaume-Uni et Bahreïn -et avant les Etats-Unis- doit recevoir 249.000 doses d'ici la fin du mois, dont 30.000 dès la semaine prochaine, a précisé le Premier ministre Justin Trudeau. Les premiers vaccins ont quitté la Belgique et sont attendus dans les prochains jours au Canada, ont annoncé les autorités. La vaccination doit commencer dans la foulée dans les 14 centres répartis dans tout le pays, le deuxième au monde par sa superficie.

Après le Québec, l'Ontario, province la plus peuplée et l'une des plus touchées par la pandémie, doit quant à elle commencer la vaccination mardi. Province voisine du Québec, l'Ontario a annoncé vendredi un confinement pour de nouvelles régions, Windsor-Essex et York à compter de lundi, en plus de celui déjà imposé dans les régions de Toronto et de Peel.

Les autorités canadiennes s'attendent à recevoir six millions de doses des vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna -en cours d'homologation- au premier trimestre 2021, permettant de vacciner trois millions de personnes en deux doses. La plupart des Canadiens devraient être immunisés en septembre 2021, a promis M. Trudeau.

La deuxième vague de la pandémie s'est accélérée ces dernières semaines dans tout le pays, qui comptait vendredi 446.366 cas de coronavirus et plus de 13.220 morts.

COVID-19 EN CORÉE DU SUD

LE NOMBRE DE NOUVEAUX CAS EN HAUSSE (AUTORITÉS)

Le nombre de cas de nouveau coronavirus est reparti à la hausse en Corée du Sud, notamment dans la région de Séoul, ont annoncé les autorités sanitaires qui appellent à limiter les rencontres.

Alors que depuis des jours le nouveau nombre de cas quotidiens tournait entre 500 et 600, il est passé à 950 vendredi, dont 669 dans la région de Séoul, qui abrite la moitié des 52 millions de sud-coréens, a annoncé l'Agence coréenne de contrôle et prévention des maladies (KNCA).

"C'est un dernier obstacle à franchir avant l'arrivée des vaccins et des traitements", a déclaré le président coréen Moon Jae-in dans un communiqué, relayé par des médias, qualifiant la situation de "très grave".

Les autorités ont annoncé la mise en place de 150 centres de tests supplémentaires, qui seront installés dans les lieux d'important passage comme les gares. La semaine dernière, le gouvernement avait annoncé des restrictions face au retour du virus. Ainsi les événements, notamment sportifs, ne peuvent accueillir plus de 50 personnes ou spectateurs, les cafés ne peuvent servir que des boissons à emporter, et les restaurants doivent fermer à 21h.

Mais en dépit de ces mesures, "les mouvements de population ne se sont pas réduits", a déploré une haute responsable de la KDCA, Lim Sook-young. Les infections faisant suite à des rencontres en face-à-face se poursuivent.

S'il vous plaît, renoncez à ces rencontres", a-t-elle demandé à la population. Selon les chiffres publiés samedi, le pays a enregistré plus de 36.800 cas de Covid-19. La Corée du sud avait connu au printemps une contagion particulièrement sévère, mais en était quasiment venue à bout avec son système de "tracer, tester, traiter", sans jamais avoir à imposer les confinements brutaux de l'Europe ou d'autres régions du monde. La population y a largement suivi les consignes de distanciation et autres règles, notamment le port du masque. La méthode coréenne face à la pandémie a été considérée comme un modèle, notamment par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

A.R

COVID-19/TUNISIE : 43 DÉCÈS ET 1.290 NOUVELLES CONTAMINATIONS (OFFICIEL)



Le ministère tunisien de la Santé a annoncé avoir enregistré, le 10 décembre, 43 décès 1.290 nouvelles contaminations liés au nouveau coronavirus (Covid-19), a rapporté samedi l'agence de presse TAP. Dans son bulletin sur la situation épidémique dans le pays publié vendredi soir, le ministère de la Santé a fait savoir que le nombre total des personnes qui ont succombé au virus depuis son apparition dans le pays en mars dernier a atteint 3.801 cas et que le

nombre total de contaminations s'est élevé, au cours de la même période, à 109.104 cas.

Selon le ministère, le nombre de guérisons recensées au cours de la même période s'élève à 969 portant le nombre total des personnes rétablies à 83.62 cas.

En outre, 1.369 personnes sont, actuellement, hospitalisées dont 280 en soins intensifs et 95 placés sous respirateurs artificiels, selon la même source.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
021357070

COMPTES NUMÉROS

005001122145636147 BDL

ANP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

LUTTE/COUPE DU MONDE (1RE JOURNÉE/GRÉCO-ROMAINE)

Sid Azara (87 kg) éliminé en quart de finale



Le lutteur algérien, Sid Azara Bachir (87 kg), a été éliminé en quart de finale de la Coupe du monde des luttes associées (messieurs et dames), qui se déroule du 12 au 18 décembre à Belgrade en Serbie. Après avoir passé l'écueil du Turc Gostas en huitième de finale, l'Algérien a été battu en quart par l'Iranien Nouri (5-2). Deux lutteurs de la sélection masculine algérienne seniors (gréco-romaine) feront également leur entrée en lice lors de la première journée du mondial de Belgrade, marqué par la présence de 550 athlètes représentant 55 pays. Il s'agit de Fergat Abdelkarim (55 kg), engagé directement en quart de finale et Ouakali Abdelkrim (77 kg) en 16e de finale. Sous la conduite du staff technique national, composé de Benjedaa Maazouz, Aoune Fayçal et Zeghdane Messaoud, dix

athlètes algériens sont présents au rendez-vous mondial de Belgrade (8 lutteurs de la gréco-romaine et 2 de la lutte libre). Dimanche, ce sera au tour de Laouni Abdennour (60 kg), Djebbari Abdeldjebbar (63 kg) et Doulache Chawki (83 kg), Boudjemline Adem (97 kg) et Haloui Hamza (130 kg), d'effectuer leur entrée en lutte gréco-romaine. En lutte libre, Kherbach Abdelhak (57 kg) sera en lice le 16 décembre, alors que Benattallah Abdelghani (61 kg) débute la compétition le 17 décembre. Le rendez-vous mondial de Belgrade s'annonce important pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de se mesurer aux meilleurs athlètes mondiaux de la discipline après huit mois d'arrêt à cause de la pandémie de la COVID-19.

LUTTE/COUPE DU MONDE (1RE JOURNÉE/GRÉCO-ROMAINE)

Entrée en lice samedi de trois lutteurs

Trois lutteurs de la sélection masculine algérienne seniors (gréco-romaine), feront samedi leur entrée en lice pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde des luttes associées (messieurs et dames), qui se déroulent du 12 au 18 décembre à Belgrade en Serbie. Il s'agit de Fergat Abdelkarim (55 kg), Ouakali Abdelkrim (77 kg) et Sid Azara Bachir (87 kg), tous champions d'Afrique en titre. Sous la conduite du staff technique national, composé de Benjedaa Maazouz, Aoune Fayçal et Zeghdane Messaoud, dix athlètes sont présents au rendez-vous mondial de Belgrade (8 lutteurs de la gréco-romaine et 2 de la lutte libre). "Les athlètes algériens voulaient relever le défi en prenant part aux Mondiaux de Belgrade en ces moments de douleur suite au décès du Président de la FALA, Rabah Chebbah. C'était très difficile

pour nous d'annuler cette compétition mondiale à la veille du départ de la délégation.", a déclaré à l'APS Idriss Haoues, directeur technique national (DTN).

Dimanche, ce sera au tour de Laouni Abdennour (60 kg), Djebbari Abdeldjebbar (63 kg) et Doulache chawki (83 kg), Boudjemline Adem (97 kg) et Haloui Hamza (130 kg), de faire leur entrée en lutte gréco-romaine.

En lutte libre, Kherbach Abdelhak (57 kg) fera son entrée le 16 décembre, alors que Benattallah Abdelghani (61 kg) débute la compétition le 17 décembre.

Le rendez-vous mondial de Belgrade s'annonce important pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de jauger leurs capacités avec les meilleurs athlètes mondiaux de la discipline après huit mois d'arrêt à cause de la pandémie de la COVID-19.

Foot/ droits TV de la Ligue 1 française divorce acté avec Mediapro

La Ligue française de football professionnel (LFP) va mettre fin au contrat avec son principal diffuseur, Mediapro, suite au non paiement de la somme équivalente à environ 325 millions d'euros. Mais après de longues semaines de négociations, la Ligue et son diffuseur ont acté un accord en vue du retrait de Mediapro "dans un futur proche", a confirmé vendredi soir le groupe dirigé par le Catalan Jaume Roures. Ce protocole d'accord a été acté dans la nuit de jeudi à vendredi, puis présenté dans la matinée au conseil d'administration de la LFP, rapporte l'AFP, citant une source ayant connaissance des négociations. Ce protocole, qui doit être ho-

mologué entre le 17 et le 22 décembre par le tribunal de commerce de Nanterre, permettra à la Ligue de récupérer ses droits TV, celle-ci s'

'engageant en échange à ne pas attaquer Mediapro en justice par la suite, indique-t-on de même source.

Le diffuseur versera en dédommagement 100 millions d'euros, dont 36 seront différés à 2021.

La chaîne Téléfoot, créée ad hoc par le groupe catalan cet été, a indiqué qu'elle continuera de diffuser la Ligue 1 "au moins jusqu'au 23 décembre". Elle a ainsi diffusé normalement vendredi soir le match Saint-Etienne - Angers, pour la 14e journée de L1.

FOOTBALL / ALGÉRIE

Stage pour les arbitres de l'Amateur à partir d'aujourd'hui à Alger

Plus de 200 arbitres et arbitres assistants amateurs bénéficieront, à partir de dimanche, d'une formation organisée par la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) relevant de la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué cette dernière. Ce stage, encadré par des instructeurs de la FAF, aura lieu du 13 au 18 décembre à Alger et les arbitres concer-

nés en bénéficieront à tour de rôle, suivant les régions dont ils relèvent.

Ainsi, les arbitres des régions d'Oran et de Saïda seront les premiers à entrer en stage, les 13- 14 et 15 décembre. Puis ce se sera au tour de leurs homologues des régions de Béchar et Blida (14-17), et enfin ceux d'Alger, les 17 et 18 décembre.

A.Z

FOOTBALL

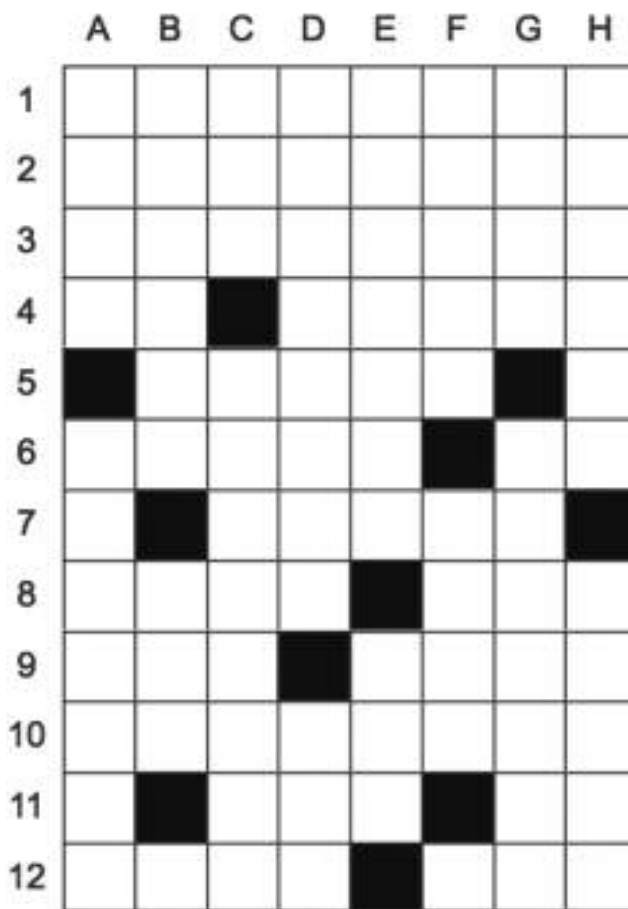
Le Real Madrid suit de près Alaba (presse)

Désireux de renforcer son secteur défensif et notamment le poste de latéral gauche, le Real Madrid serait toujours à l'affut pour l'international autrichien du Bayern Munich, David Alaba (28 ans), rapporte samedi le quotidien espagnol sportif de Madrid, Marca. "L'actuel champion d'Espagne est toujours intéressé par la situation du joueur de 28 ans qui ne connaît toujours pas son avenir avec le Bayern Munich", selon Marca.

En fin de contrat en juin 2021, David Alaba n'est pas du tout assuré de rester au Bayern et un projet comme le Real Madrid pourrait lui permettre de découvrir un nouveau challenge.



Mots croisés



E T E T R T H E B G L E E A E D
 E E C R E A E I T A R L N D H U
 H C I O L H M N Y U O I I Y E A
 C A F T L T U O D E M B M M R G
 I F E T I T R R N A N E A P O I
 L R L I U P G I L E N O F B E N
 U U A N O B A I B E U C P I T R
 O S M E R R E W E U U R E L E G
 P C E R G R A D E H T R Y M M R

1. Opération bancaire. 2. Comparable. 3. Confierait à la terre. 4. Terminaison de verbe. Part en courant (se). 5. Ma tante. 6. Canari. Abréviation de l'astate. 7. Paysage des Pays-Bas. 8. Étape dans les Vosges. Peintre dadaïste français. 9. Trois des Romains. C'était du souci autrefois. 10. D'un bleu profond. 11. Entre nord et est. Éclos. 12. Parler de Highlander. Fétide, c'est une résine.

A. Il reçoit des fleurs. Austère. **B.** Qui est sans réaction. Ça exprime la douleur. **C.** Mémoire d'un ordinateur. Elles reçoivent le beau linge. **D.** Elle attribue un siège. Elle s'affiche au kiosque. **E.** Débris des glaciers. Elle se sert dans un pub. **F.** Équivalente. Peu fréquent. **G.** Elle tombe chaque soir. Vraiment très légers. **H.** Boivent au biberon. Présentée avec des miettes.

6	9	1	7	4	8	5	3	2
8	7	5	3	2	6	4	9	1
3	4	2	9	5	1	6	7	8
4	8	3	5	1	2	9	6	7
2	5	7	4	6	9	8	1	3
9	1	6	8	7	3	2	5	4
7	2	9	6	3	4	1	8	5
5	6	4	1	8	7	3	2	9
1	3	8	2	9	5	7	4	6

BON NOMBRES	AFFECTÉE	FOU POUR UN ESPOIR	VAUT IDEM	DISTANCE RACCOUR- CIE	ELLE PRÉ- PARE DE FUTURS ENSEI- GNANTS
PALCOURDE AMÉRI- CAINE	QUI EST EN HARMONIE	GONFLE- MENT DIFFUS	DÉFRICHA EN VUE DE CULTIVER	RÉSÉR- VISTE	
		MONTEE LYRIQUE			
DONT ON A L'HA- BITUDE				INDIQUE LA MANIÈRE COMME LA MATIÈRE	CASSÉ À L'ANGLE
VILLE SUR LA RUHR			FROMA- GES SUISSES		
			TROIS À POMPEI		
BELLE À COLLIER		BORIS DE SAINT- GERMAIN		PRONOM POSSES- SIF (L'E)	RÉCI- PIENTS DE LABORA- TOIRE
RÉGION RURALE		NULLE CHOSE		BÊTE OU IDIOT	
				GARDNER INTIME	
CAMION- NETTE					
VENTE AU PORT			PÉRIODE QUI PRÉCÈDE NOËL		
D'EUROPE. ILS SONT APPELÉS BAGUE- NAUDIERS				ANIMAUX À LONGUES OREILLES	

PALOURDE AMÉRICAINE (4) GONFLEMENT
DIFFUS (6) / DONT ON A L'HABITUDE (6)
/VILLE SUR LA RUHR (5) FROMAGES
SUISSES (5) BELLE À COLLIER (2) BORIS DE
SAINT-GERMAIN (4) RÉGION RURALE (7)
BÊTE OU IDIOT (3) CAMIONNETTE (10)
VENTE AU PORT (5) PÉRIODE QUI PRÉCÈDE
NOËL (5) D'EUROPE, ILS SONT APPELÉS
BAGUENAUDIERS (5) ANIMAUX À
LONGUES OREILLES (4)

BON NOMBRE (9) QUI EST EN HARMONIE (8)
AFFECTÉE (4) NULLE CHOSE (4) MONTÉE
LYRIQUE (7) FOU POUR UN ESPOIR (3) TROIS À
POMPÉI (3) DÉFRICHA EN VUE DE CULTIVER (7)
VAUT IDEM (2) INDIQUE LA MANIÈRE COMME
LA MATIÈRE (2) GARDNER INTIME (3)
RÉSERVISTE (3) PRONOM POSSESSIF (LE) (4)
DISTANCE RACCOURCIE (2) CASSÉ À L'ANGLE
(6) ELLE PRÉPARE DE FUTURS ENSEIGNANTS (3)
RÉCIPIENTS DE LABORATOIRE (4)

Solution sudoku

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**Marchandage israélo-américain
avec le makhzen marocain contre
le Sahara occidental**

**L’Algérie s’en tient au
droit international**

Les manœuvres américano-sionistes avec le makhzen marocain pour étouffer la voix de la liberté au Sahara occidental « est contraire » à la légalité internationale. C’est sur cet aspect que les autorités algériennes ont embrayé pour dire toute leur réprobation de cet « accord ».

« Le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation qui ne peut être résolue qu'à travers l'application du droit international », a en effet, réagi, hier, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette réaction qui confirme la position légaliste algérienne a soutenu « la doctrine bien établie des Nations Unies et de l’Union Africaine en la matière », c’est-à-dire « l’exercice authentique par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l’autodétermination et à l’indépendance, conformément aux dispositions de la résolution 1514 (XV) portant octroi de l’indépendance aux pays et peuples coloniaux, dont la communauté internationale célèbre, cette année, le 60ème anniversaire ». Dans ce cadre, le ministère des Affaires étrangères ajoute que la proclamation du 4 décembre, annoncée le 10, est « sans effet juridique », car « elle contrevient à l’ensemble des résolutions des Nations Unies » et notamment à « celles du Conseil de Sécurité sur la question du Sahara occidental, la dernière étant la résolution 2548 du 30 octobre 2020, rédigées et défendues par le porte-plume américain ». Le MAE de prévenir qu'elle (la proclamation) « pourrait porter atteinte aux efforts de désescalade déployés tous azimuts en vue de préparer le terrain au lancement d’un véritable processus politique et de convaincre les deux parties en conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, de la nécessité de s’engager, sans conditions, sur la voie du dialogue, sous l’égide de l’Organisation des Nations Unies, appuyée par l’Union Africaine ». L’Algérie, dont la position s’adosse à la légalité internationale contre la logique de la force et des marchés douteux, réitère son appui indéfectible à la cause juste du peuple sahraoui », conclut le communiqué du MAE.

Condamnations unanimes

Le marchandage entre l’administration de Trump et le makhzen marocain n’a pas laissé de marbre les partis politiques, les associations de la société civile et les personnalités. Ainsi, ils étaient plusieurs à dénoncer cette décision qui « viole le droit international ».

« Le président américain, Donald Trump a violé le droit international en reconnaissant la prétendue souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental », a affirmé le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) dans un communiqué rendu public, hier.

« Par cet acte qui viole totalement le droit international et qui place à l'avenir, en porte-à-faux les Etats-Unis quant à leurs responsabilités de grande puissance, et de membre permanent du Conseil de sécurité, Donald Trump crée un risque majeur d'entraver le processus de paix au Sahara occidental conduit par le Secrétaire général de l'ONU (Organisation des Nations unies)", affirme le comité.

"Le décret de Trump est un véritable coup de force contre la doctrine des Nations unies (dont les USA font partie) en matière de décolonisation, contre le droit international, et notamment la résolution 1514 du 14 décembre 1960, contre les fonctions du Secrétaire général des Nations unies et contre les missions et les résolutions du Conseil de sécurité", ajoutent le communiqué.

Les membres du comité soulignent que le président américain sortant "a marqué par l'indignité, l'irresponsabilité et l'aventurisme politique son mandat finissant" de président des Etats-Unis d'Amérique et s'est comporté comme un businessman en vendant "à ses acolytes véreux les peuples sahraoui et palestinien".

"Trois protagonistes connus et répertoriés comme des voyous de la politique et adeptes caractérisés de l'usage de la force et de la violence et du viol obsessionnel du droit et de la justice ont réalisé une transaction honteuse, illégale et malhonnête sur le dos des peuples sahraoui et palestinien", poursuit le CNASPS.

Les membres du comité "dénoncent avec la plus grande vigueur cet acte immoral de Donald Trump et notamment son décret qui ne changera rien la légitimité du combat du peuple sahraoui", conclut le communiqué.

Pour la classe politique, le MSP et le PT ont été les premiers à dénoncer cette décision qu’ils ont qualifié de trahison.

Ouiza. K

CORONAVIRUS

**517 nouveaux cas, 438 guérisons et 9 décès
ces dernières 24 heures en Algérie**

Cinq cent dix-sept (517) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 438 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi a Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 91.638 dont 517 nouveaux cas, soit 1,2 cas pour 100.000 habi-

tants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2584 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 60.028, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 11 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 21 autres n'ont enregistré aucun cas, alors que 16 wilayas ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 42 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

A.A

COVID-19

**Une stratégie nationale en
préparation de l’opération de
vaccination contre le virus**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid a fait état, vendredi soir, de "l'élaboration d'une stratégie nationale en préparation de l'opération de vaccination contre le Coronavirus virus, dès l'acquisition du vaccin".

Invité de l'émission hebdomadaire de la chaîne de télévision (TV3 Algérie), le Premier responsable du Secteur a indiqué qu' "un plan a été élaboré dans le cadre de la Stratégie nationale en préparation de l'opération de vaccination contre le Coronavirus, qui aura lieu dès l'acquisition de ce vaccin".

A cet effet, a fait savoir le ministre, deux commissions ont été mises sur pied, la première présidée par le ministre de l'Intérieur, se chargera de l'aspect logistique et la deuxième, présidée par le ministre de la Santé,

se chargera, quant à elle, du suivi de l'opération de vaccination à travers les établissements de la santé.

Ce vaccin "n'est pas obligatoire, mais il sera accessible à tout Algérien qui souhaite se faire vacciner", a indiqué M. Benbouzid évoquant que la vaccination concernera, en priorité, les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes âgées.

L'Algérie, a-t-il assuré, "suit dans le cadre du groupe Covax qui compte 172 pays, dont des pays développés et autres à revenus faible et moyen, tous les développements des recherches cliniques, dont certaines sont au stade 3".

Dans ce cadre, le Pr. Benbouzid a affirmé que "l'Algérie s'emploie, depuis le mois d'août écoulé, à acquérir le vaccin dans le cadre d'un mécanisme organisé, de concert avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS),

l'Organisation des nations unies (ONU) et le groupe Covax".

A ce propos, le ministre de la Santé a rappelé que le vaccin n'a pas encore obtenu la préqualification de l'OMS, d'autant plus que les laboratoires qui sont à un stade avance des essais cliniques n'ont pas encore obtenu l'autorisation de sa mise sur le marché.

Concernant la situation épidémiologique, ces derniers jours, le ministre a relevé "une tendance baissière", ce qui a mené, a-t-il ajouté, à une occupation de l'ordre de 40% des lits d'hospitalisation au niveau national à l'heure actuelle, soit 5212 lits sur un total de 20.000 lits ayant été mobilisés pour faire face à la situation

Toutefois, le taux d'occupation des lits a atteint dans certaines wilayas, qui connaissent une densité démographique, un taux de 90%, a-t-il fait observer.

S'agissant du traitement et médicaments utilisés contre le virus, le ministre a précisé que la prescription se faisait selon le cas, ajoutant que des anticoagulants ont été intégrées en plus des antibiotiques et de l'Hydroxychloroquine ainsi que des corticoïdes.

Les staffs médicaux sont maintenant rodés tant en matière de suivi des malades que de prescription des médicaments selon les cas, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre a fait état d'études sur le suivi des patients guéris afin de prendre en charge les symptômes persistant, chez certains, après le rétablissement.

A ce titre, le Comité scientifique organisera, la semaine prochaine, des rencontres qui déboucheront sur l'élaboration d'orientations aux différents établissements hospitaliers, en vue de prendre en charge ces symptômes, a ajouté le ministre.

FOOTBALL / LIGUE 1 (3E JOURNÉE)

I'ES Sétif seul leader, le CR Belouizdad déjà en forme

LES Sétif et le CR Belouizdad, vainqueurs en déplacement, ont été les principaux bénéficiaires de la 3e journée du championnat de Ligue 1 de football, jouée ce week-end et caractérisée également par sept matches nuls sur un total de 10 rencontres.

C'est l'ESS, vainqueur pour la 2e fois hors de ses bases sur le même score (2-0), cette fois-ci devant l'USM Bel-Abbès, après l'USM Alger, qui s'installe provisoirement seule en tête du classement avec deux longueurs d'avance sur le duo JS Saoura-US Biskra, en attendant le déroulement des matches en retard des clubs algérois (CRB et MC Alger).

Deux buts signés Ghacha (14e) et Laouafi (59e) ont suffi au bonheur des Sétifiens, décidés plus que jamais à jouer les premiers rôles cette

saison.Quant aux Bel-Abbésiens, toujours englués dans une crise financière sans précédent, ils connaissent déjà un début de saison quasi catastrophique avec deux défaites concédées à domicile.

Les trois autres matches au programme de samedi se sont achevés sur un score blanc (0-0), ce qui porte le total général des nuls à 17 en l'espace de trois journées. En effet, le CS Constantine, le NC Magra et le WA Tlemcen n'ont pu exploiter l'avantage du terrain devant leurs adversaires respectifs, à savoir l'ASO Chlef, l'USB et l'USMA.

Cette journée a débuté vendredi avec le départ en fanfare du champion d'Algérie sortant, le CRB, qui a refait le coup de la saison dernière en terrasant au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou la JS Kabylie sur le même

score (3-0), affichant d'emblée ses ambitions de garder son titre national.

Son adversaire du jour, la JSK (15e, 2 pts) file du mauvais coton en ce début de saison, en dépit de l'apport du nouveau coach, Youcef Bouzidi, qui a du pain sur la planche pour remobiliser sa troupe.Le dauphin de l'exercice écoulé, le MCA (5e, 4 pts), doit une fière chandelle à son buteur attitré, Frioui, pour arracher un nul inespéré devant le Paradou AC (1-1) en fin de match (90e min).

Cette journée a souri au nouveau promu, la JSM Skikda, victorieuse à domicile du CA Bordj Bou Arréridj (1-0) sur une réalisation de Khennab en seconde mi-temps. Les "V-noirs" savouront ce premier succès acquis en Ligue 1 depuis plus de trois décennies.

A.A

**Football / Ligue 1
(3e journée)
résultats et
classement**

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 3e journée du championnat de Ligue 1 de football, jouées vendredi et samedi :

Samedi :

NC Magra - US Biskra 0-0
USM Bel-Abbès - ES Sétif 0-2
CS Constantine - ASO Chlef 0-0
WA Tlemcen - USM Alger (en cours)

Jouées vendredi:

JSM Skikda - CA Bordj Bou Arréridj 1-0
RC Relizane - JS Saoura 0-0
O. Médéa - MC Oran 1-1
NA Hussein-Dey - AS Aïn M'vila 1-1
JS Kabylie- CR Belouizdad 0-3
Paradou AC - MC Alger1-1

Classement :PtsJ

1. ES Sétif	73
2. JS Saoura	53
--. US Biskra	53
4. AS Aïn M'vila	42
--. MC Alger	42
--. NC Magra	43
--. ASO Chlef	43
8. CR Belouizdad	31
--. JSM Skikda	32
--. MC Oran	33
--. RC Relizane	33
--. NA Hussein-Dey	3
--. Paradou AC	33
--. CS Constantine	33
15. JS Kabylie	23
--. CABB Arréridj	23
17. WA Tlemcen	12
--. USM Alger	12
--. O. Médéa	12
--. USM Bel-Abbès	1 3